

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction: Administration: 71a RUE ST-JACQUES MONTREAL TELEPHON: ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

M. LONG ET L'ANNEXION

M. Walter Long a raison lorsqu'il dit que personne, à l'heure actuelle, n'oserait suggérer l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Mais il se trompe du tout au tout lorsqu'il prétend que c'est la guerre d'Afrique qui a fait disparaître les derniers vestiges des anciennes tendances annexionnistes.

C'est le développement du sentiment national qui a rendu aux Canadiens la confiance en eux-mêmes. La guerre d'Afrique et la politique de Chamberlain ont introduit au Canada des germes de division et d'animosité qui tendent, au contraire, à affaiblir l'unité du peuple canadien et la base de son patriotisme.

Ce n'est pas en entraînant les Canadiens par un enthousiasme factice et l'appel aux passions brutales, dans des guerres dont les causes et le règlement échappent entièrement à leur action politique, qu'on accroîtra chez eux le sentiment de leurs responsabilités et de leur dignité nationale.

Ce n'est pas non plus par des arguments de cette nature, ni par tous les efforts de l'école impérialiste, qu'on amènera les Canadiens à penser et à sentir de même façon que les Anglais du Royaume, ou que les Australiens, les Néo-Zélandais, les Sud-Africains ou les Hindous.

M. Long se trompe également s'il croit que parce que personne n'oserait même prononcer aujourd'hui le mot "annexion", le danger de l'absorption américaine n'existe plus au Canada.

Les causes profondes de ce péril sont plus nombreuses et plus fortes, quoique moins apparentes, qu'autrefois. Et beaucoup de Canadiens et d'Anglais, parmi ceux surtout qui font l'usage le plus immodéré des formules du loyalisme et du culte du drapeau, travaillent efficacement à accroître le danger.

Henri BOURASSA.

LEGISLATION DU MARIAGE

Le mariage des chrétiens est un contrat-sacrement qui produit des effets surnaturels, dont le premier est un lien moral unissant les deux contractants pour la vie. On ne le redira jamais trop à notre âge de matérialisme intense, où volontiers, la grâce est considérée comme une chimère, bonne tout au plus à consoler les faibles d'esprit.

On met d'autant plus de zèle à bannir toute notion surnaturelle du mariage qu'on veut à tout prix légiférer sur le contrat et sur le lien matrimonial, qui échappent à la législation du pouvoir civil, précisément en vertu de leur caractère surnaturel. Aussi bien, le R. P. Duvic, O.M.I. a-t-il fait ouvrir utile, tout à la fois sociale et religieuse, en écrivant sa brochure de cent pages sur la législation civile du Canada concernant le mariage et le divorce en regard de la législation ecclésiastique, en particulier des Règles du Décret "Ne temere."

Le révérend père, a divisé son travail en quatre parties. Dans une première partie, il réunit comme en un faisceau les diverses lois civiles qui régissent le mariage dans la Puissance du Canada. Ce tableau nous démontre bien vite qu'il y a une différence considérable entre la législation civile du mariage de la province de Québec et celle des autres provinces du Canada.

La comparaison pourtant est à l'avantage de notre législation civile, qui, tout en n'étant pas exempte de quelques taches qui la déparent, constitue pourtant un code que Mgr d'Angelis a appelé "l'un des plus catholiques des codes modernes."

Tous ceux qui ont fait entendre tant de réclamations tapageuses au sujet de certaines déclarations de nullité de mariage par nos tribunaux civils ont toujours oublié un point que le Père Duvic rappelle avec beaucoup d'opportunité: "Ils se figurent que la loi ecclésiastique s'impose aux tribunaux civils, oblige des juges à prononcer une sentence de nullité, ou de validité de mariage, selon qu'elle leur est dictée par l'autorité religieuse. Rien de plus faux. Les juges catholiques comme les juges protestants de la province de Québec prononcent leurs sentences conformément à la loi civile, même quand il s'agit de la validité ou de la nullité des mariages, aussi bien que les juges des autres provinces."

(page 13). Dans une deuxième partie, l'auteur parle du mariage et des empêchements civils. Il ne faudrait pas croire que dans la province de Québec seulement, la loi civile reconnaît des empêchements et regarde comme nuls certains mariages contractés sans les formalités requises. Pour vous en convaincre, lisez en particulier le chapitre X (page 58). Vous y trouverez cette phrase assez significative et que pourrait méditer tous ceux qui ont couvert les colonnes des journaux qui se plurent à insulter l'Eglise du Christ. Il s'agit de la ratification du mariage et des effets des empêchements civils dans la province d'Ontario et l'on dit: "Le mariage est nul également quand il y a défaut du ministre compétent ou un mariage antérieur non dissous." Puis dans d'autres cas, les mariages sont annulables.

Nous arrivons ainsi au livre troisième que je conseille au lecteur de lire le premier afin de se former tout d'abord une idée bien nette de la nature du sacrement de mariage et de sa législation. C'est la thèse fondamentale qu'il faut prêcher au grand public, aux hommes instruits, à tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses et sociales. L'homme et la femme qui s'unissent veulent assurer l'existence de l'humanité à venir. Ils sont les pères de leur vie; et quand ils échangent le mutuel consentement, ils reçoivent un sacrement qui leur confère la grâce pour l'accomplissement de leurs nouveaux devoirs. L'amour naturel qui les enchaîne l'un à l'autre a besoin d'être fortifié. Il faut quelque chose de surnaturel pour tout purifier et tout sanctifier. Autrement, on sentirait combien est vraie cette pensée de Fénélon: "L'amour et le plaisir sont pleins de sonorités étranges, infinies, pareilles à ces coquillages dont le vide semble retentir encore de tous les bruits de la terre. On y entend le murmure reculé des tombes mêlé aux vagissements lointains des berceaux."

Mais le mariage ainsi considéré comme contrat naturel élevé à la dignité d'un sacrement ne peut être régi que par l'Eglise, qui seule a la faculté d'administrer les sacrements. Elle est donc fautive la prétention de tous ceux qui voudraient légiférer sur le mariage, sur son existence, sa validité, sa dissolution, ses effets, comme si tout cela était du ressort de leur juridiction (page 67). Nous comprenons toutefois que la loi civile les effets purement civils du mariage, qui lui sont du reste étrangères. Elles relèvent de l'autorité civile les conventions faites entre les époux au sujet des biens temporels, ainsi que le droit de l'épouse et des enfants de participer aux biens, le droit de succession, la dot de la femme, etc.

Enfin dans une quatrième partie, M. le professeur parle du mariage et de sa dissolution. Il condense en quelques lignes la doctrine catholique à ce sujet. Je le recommande, comme toute la brochure, aux lecteurs qui veulent s'instruire et se former des convictions sérieuses. Le divorce est un agent de dissolution de la famille qu'il faut combattre avec énergie; là où il s'introduit, il est la ruine du foyer; loin de favoriser la natalité en permettant de contracter des unions mieux assorties au point de vue physique et moral, il est la cause d'une diminution alarmante des naissances dans les pays où la législation lui donne droit de cité.

Abbé Philippe PERRIER.

(1) Scolastien Saint-Joseph, rue Main, Ottawa.

Incurie municipale

Rue Sainte-Elisabeth, du côté Est, entre les rues de Montigny et Ontario, le trottoir est, sur une longueur de quinze à vingt pieds, à cinq pieds au moins au-dessus de la chaussée. Du côté Ouest, le trottoir est à douze pouces tout au plus du macadam. Quand l'on paverait cette rue, on garderait le niveau actuel de la chaussée, mais les trottoirs resteraient comme ils sont aujourd'hui.

de choses sans démolir les maisons du côté Est, et comme la même chose se répète, de la même façon, dans la rue Sanguinet, il faudrait aussi y faire des démolitions. C'est un nouvel exemple de la nécessité, que j'ai déjà signalée deux ou trois fois, de dresser un plan général de la ville, avec toutes les cotes d'élévation et de niveau. Mais on se demande tout de suite, comment un ingénieur a pu donner de semblables niveaux aux personnes qui ont construit des maisons dans ces deux rues. A moins que, il y a une cinquantaine d'années, — les maisons ne semblent pas plus anciennes, — on ait

laissait les gens bâtir au petit bonheur.

Il y a cinquante ans, c'était vers 1860. N'y avait-il alors aucun service de voirie à l'Hôtel de Ville? En 1812, le gouvernement municipal de New-York a fait le plan de la ville telle qu'elle existe maintenant; il y a tracé les avenues, les rues, les limites de ce qui est devenu plus tard le Parc Central. Est-ce que notre édilité n'aurait pas pu en faire autant en 1860 et même en 1850?

Nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer que Montréal soit bâti à la diable, sans qu'il soit le plus souvent possible de corriger une situation que nous avons amenée par notre propre incurie.

Quand les commissaires se décideront-ils à recommander au conseil d'affecter un crédit de \$150,000 ou même de \$200,000 à l'établissement d'un plan général de la ville?

Fred. PELLETIER.

BILLET DU SOIR

CHARITÉ.

Il n'y a pas bien longtemps que l'hiver est fini et, déjà, on se préoccupe des mesures à prendre pour passer sans trop de mal, la prochaine mauvaise saison qui arrive à grand pas.

Les feuilles commencent leur sarabande d'automne; le vent se fait plus froid. Il s'agit de faire rentrer du charbon; on reçoit ses fourrages, les châtis doubles.

Pour les uns, les fortunés, c'est une ère de plaisir qui va se rouvrir; les sports en tous genres, les soirées, les théâtres.

Pour d'autres, et ils sont hélas! bien nombreux, ce n'est pas sans appréhension qu'ils songent aux frimas prochains.

Il fait si froid l'hiver, dans leurs maisons mal closes; et voici qu'on parle d'augmenter le prix du combustible. Malheur!

Chez les pauvres gens, on ne le retrace pas à la tonne, le charbon. C'est par chaudière, pour 25 sous, quelquefois pour 10 sous même qu'ils le charrient. Il y a aussi les quelques morceaux que les petits rapportent dans leurs pauvres mains creusées. Les "glanes" ramassées dans la neige, après le passage des tombereaux transportant l'antracite précieux.

Oh! la navrance du logement pauvre, du taudis où végète, dans une promiscuité déplorable, fillettes et garçonnets.

Vous devriez y aller voir, vous, les "madames" qui, remuant la soie et les dentelles, criez que "vous n'avez rien à mettre."

Dans la pièce trop souvent unique, qui abrite tant bien que mal une famille de huit ou dix personnes, et qui semble vide pourtant, avec sa table boiteuse et son grabat bien plat, la mère serre contre elle, pour le réchauffer un peu, ses petits grelottants.

La faim les torture, car, dans le monde des pauvres hères, il arrive plus d'une fois que l'on doit souper par coeur et déjeuner, le lendemain, avec les restes.

Qu'il me soit permis de rappeler, à ce sujet, une réponse si expressive et si poignante dans sa naïveté: Dans un quartier pauvre, l'institutrice avait demandé, comme sujet de composition, à ses élèves, quel était le jour le plus beau de leur vie.

"C'est, déclara une petite, lorsque, m'étant cassé la jambe on me transporta à l'hôpital; là, il faisait chaud, je couchais dans un vrai lit et on mangeait tous les jours, plusieurs fois même!"

Ne croyez pas que le fait soit exagéré. Demandez plutôt à ceux qui visitent les bas-fonds, aux membres des sociétés de bienfaisance, conférence de Saint-Vincent de Paul ou autres.

Il n'est pas rare, vous affirmerez-ils, de voir les gamins disputant aux chiens les morceaux de pain et autres débris dans les poubelles.

J'en ai vu, et pas qu'un, de ces ménages où l'on ne connaît, en fait de bonheur, que le saindoux... lorsqu'il y en a.

Bien souvent il est lui-même ren placé sur les croûtes sèches dues à la munificence d'un voisin qui n'a pas de poules, par un peu de sel ou de moutarde.

Oh vous, les riches, les repus, les heureux du monde; vous aussi bourgeois et petits employés qui gaspillez tant de "cinq cents" pour des inutilités, songez, parfois, lorsque la bise souffle, qu'il est dans Montréal bien des pauvres gens.

Si l'un d'eux vient frapper à votre porte ou vous tend la main au moment où vous tenez au théâtre, dans un lieu de plaisir quelconque, ne passez pas en dédaignant les yeux; ne le rebutez pas sous prétexte que c'est peut-être un faux pauvre; qu'il ira boire votre aumône ou s'acheter des friandises si c'est un enfant.

Il se pourrait que le malheureux ait le cœur creux et pour moi, je préfère risquer de donner dix fois à un mauvais pauvre que de repousser la vraie misère.

Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

Joseph CHABALLE.

La révolution chinoise

Les Chinois se sont payé le luxe d'une révolution et le contentement de réduire à la portion congrue la dynastie étrangère, rendue responsable, à tort ou à raison, de tous les maux qui affligeaient le vaste empire. Ils s'aperçoivent aujourd'hui qu'il leur faudra du temps pour assurer le succès définitif de ce grand mouvement populaire et nationaliste.

S'il faut en croire le correspondant du New-York Herald à Hong-Kong, le mécontentement qui se fait jour dans les milieux politiques du Nord sur les résultats de la révolution est également très vif dans le Sud, où les événements ont eu sur les affaires l'influence la plus désastreuse.

Les populations du Kouang-Toung et du Kouang-Si sont dans un état d'effervescence facile à comprendre. Le gouvernement a concentré tous ses efforts sur la pacification de Canton et l'organisation de la police dans la ville même et aux environs. Le reste de ces provinces est extrêmement troublé. Les pirates sont maîtres des rivières et des campagnes.

Pendant que le président Yuan-Chi-Kai et l'ancien président provisoire Sun-Yat-Sen s'efforcent, avec une sincérité douteuse, de rétablir l'harmonie entre les différents partis qui se querellent à Pékin, la plupart des provinces sont dans un état d'anarchie et de désorganisation administrative qui inspire les craintes les plus sérieuses aux patriotes clairvoyants.

Comme le fait observer un collaborateur de l'Univers, de Paris, qui signe Commandant X... le nationalisme chinois fut bien capable du soubresaut qui renversa la dynastie des Tsing, mais l'immense majorité des Chinois était hors d'état de concevoir seulement l'idée d'une organisation politique s'appliquant à tout le pays. En dehors des mandarins, des officiers et étudiants, plus ou moins frottés de civilisation étrangère, qui ont pu rêver de faire de la Chine une vaste république régénérée, sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique, les quatre cent millions d'habitants du Céleste Empire ont considéré le régime nouveau comme une sorte d'âge d'or où seraient inconsciemment les corvées et les coups de rotin, où personne ne paierait plus d'impôts et où chacun ferait ce qu'il voudrait.

"Hélas! pauvres Chinois, il leur a fallu déchainer! continue le Commandant X... Non seulement tous les anciens impôts ont été maintenus, mais des taxes nouvelles ont été créées, pour fournir aux multiples besoins du gouvernement révolutionnaire, en particulier, à la solde des troupes levées pour combattre les armées impériales.

"Malgré ces taxes (dont le rendement fut insuffisant parce que le pays est pauvre en numéraire et que celui-ci se cache), les troupes chinoises, aussi bien celles levées par les chefs révolutionnaires, que les troupes régulières ralliées à la République, n'ont pu recevoir, sur leur solde des dix derniers mois, que des acomptes dérisoires.

"Le gouvernement a voulu licencier les troupes nouvelles formées en grande partie de vagabonds et de bandits, mais ces volontaires, trouvant leur métier bon, ont refusé de rentrer chez eux. Tout au moins exigent-ils, avant de rendre leurs armes, d'avoir reçu l'arrière de leur solde. Et, en attendant que l'Etat puisse les payer, eux-mêmes se paient, par l'habit, dans toutes les provinces, et surtout dans les grandes villes, la soldateque s'est livrée au pillage méthodique des boutiques et des banques, non sans accompagner ces exactions de vols, d'assassinats et d'incendies. Pékin lui-même a subi ce sort, dans les derniers nuits du mois de février."

On sait le sort de l'emprunt que le gouvernement chinois a essayé de négocier avec l'une ou l'autre des puissances étrangères. Ces puissances, égoïstes comme tous les prêteurs et justement soucieuses de leurs intérêts, ne veulent donner de l'argent qu'en échange du droit d'en contrôler l'emploi et de garantir qui en assurent le remboursement.

Les gouvernements sont menacés de mort s'ils acceptent de telles conditions. L'armée s'insurge pour la sauvegarde de l'honneur national, que la dynastie déchue n'aurait jamais consenti à compromettre à ce point.

Alors, que faire? Le président Yuan-Chi-Kai et ses ministres tournent désespérément dans ce cercle vicieux: impossibilité de licencier les troupes sans argent pour les payer; impossibilité de trouver de l'argent sans subir des conditions que l'armée n'accepte pas.

Le voyage de Sun-Yat-Sen à Pékin apportera-t-il la solution du dilemme?

Avec un stoïcisme digne des temps antiques, l'ancien président provisoire risque sa tête dans la démarche qu'il vient de faire. S'il est vrai que Yuan-Chi-Kai aspire à la dictature, il ne sortira pas vivant de la capitale chinoise.

Pendant que nous attendons des

nouvelles sûres et définitives de cet Orient aussi mystérieux que lointain, le Thibet proclame la rupture du lien de vassalité qui l'unissait à Pékin; la Russie déclare considérer désormais la Mongolie comme un Etat autonome, capable de conclure des traités; le Japon et la Russie se partagent définitivement la Mandchourie, et les Etats-Unis annoncent leur intention de réclamer à leur tour des concessions territoriales.

Avec les Anglais, virtuellement maîtres de Hong-Kong, s'installant à Wei-Hai-Wei; l'Allemagne, la France, l'Italie même, concessionnaires de territoires sur le littoral, n'est-ce pas déjà le démembrement de l'empire des Cèlestes?

Ajoutons à ces symptômes les différences de mœurs, d'idées et même de langage qui divisent entre elles les différentes provinces, et l'on aura une idée des éléments de désagrégation qui menacent l'existence de ce vaste Etat millénaire — à moins qu'une réaction monarchique ne s'y produise. Qui serait, alors, le précurseur de la reconstitution de l'hégémonie chinoise?

Serait-ce Yuan-Chi-Kai?

Uldéric TREMBLAY.

La presse irlandaise et l'évêque de St-Jean

On constatera avec plaisir que l'attitude d'un groupe de membres de l'Ordre des Hiberniens de St-Jean, N.-B., à l'égard du nouvel évêque de St-Jean, N.B., ne représente pas l'opinion de tous les Irlandais catholiques.

Nous avons déjà publié la lettre d'un membre de l'ordre protestant contre la résolution de ses frères de Saint-Jean, N.-B. Le St. John Monitor, l'organe irlandais de Saint-Jean, dit que la résolution de la société "a provoqué beaucoup de critiques, et qu'on estime que celle-ci a pour le moins, en partie, un caractère d'erreur. Les Irlandais, ajoute-t-il, "acceptent joyeusement, et sans la moindre réserve, le choix du Saint-Siège."

Le Catholic Register dit, de son côté: "Les catholiques du pays apprendront avec joie que les fidèles Acadiens auront enfin un représentant de leur nationalité dans l'épiscopat. L'histoire de ce peuple fidèle et brave, telle que nous la raconte Longfellow, a touché le cœur du catholique dans la persécution. Depuis près de deux siècles, ce débris des anciennes colonies françaises a gardé la foi, souvent à travers les plus dures épreuves. Fidèle à Rome qu'on juraux ou la tragédie de Grand-Pré éparpillait ses ancêtres à travers le continent. Les descendants des pionniers irlandais et écossais s'enorgueillissent de leur pays, et leurs pères aussi ont souffert pour la fidélité acadienne. Ils seront reconnaissants au Saint-Siège qui donne aux Acadiens cette marque d'affection paternelle, et dans le diocèse de Saint-Jean le nouvel évêque sera cordialement reçu non seulement comme le représentant de la foi, mais aussi comme le représentant du loyal et fidèle élément acadien qui a donné tant de preuves de sa foi."

Sur le Pont d'Avignon... Les journaux de Londres se plaignent de ce que les squares sont infestés de personnages peu recommandables au point que les honorables gens osent à peine s'y aventurer. Le Canada fait son devoir envers l'Empire — comme disait le Star et en écho la Patrie — en recevant sur son sol hospitalier les gibiers de justice qu'on lui fait l'honneur de lui envoyer. Ceux-là, au moins, ne gênent plus les honorables Londoniens, pardon: Londonais.

Le feu cause pour deux millions de dommages par mois au Canada. Quel est le statisticien qui partagera les incendies par nationalités? Parlant du discours de sir Wilfrid Laurier, les "scrivains" pseudo-français de la Patrie pondent des phrases comme celle-ci: "Le discours prononcé hier, par sir Wilfrid Laurier ne semble pas indiquer que la question sera soustraite à l'ORDINAIRE ANTAGONISME des partis."

Le chef de l'opposition, sans doute, ne s'est pas départi de sa NATURELLE RÉSERVE... Sir Wilfrid peut aussi naturellement envisager la situation sous un DIFFÉRENT ANGLE.

Les chances d'un REGLEMENT AMIABLE de toute DIFFICULTÉ, SANS INJUSTICE A LA NATION DÉSARMÉE... Avant de "sauver" la Belgique et la France, les petits Tarte devraient sauver les débris de leurs rares connaissances du français en engageant un traducteur au moins passable. Leurs articles de rédaction ressemblent de plus en plus aux réclames en "Parisian French" de certaines maisons de Toronto qui font dans les "palentées drogues."

Les journaux annoncent que le directeur du Devoir sera candidat ici et là. Comment! mais il est encore vivant le directeur du Devoir! Les feuilles qui tout récemment le disaient mort, renseignent donc bien mal leurs lecteurs.

Le Veilleur.

Qui fournit l'argent?

Qui fournit l'argent? Pour payer 14c le pouce carré la reproduction des articles jingos de la PATRIE?

Qui devait payer les \$150 offerts à un journal quotidien pour la reproduction d'un seul de ces articles?

Le public a su par le DEVOIR que cette éruption de patriotisme était payée.

Mais le DEVOIR ne sait pas qui fournit l'argent.

C'est la PATRIE qui le sait.

Le dira-t-elle?

CONGRES D'ACTION SOCIALE DES TROIS-RIVIERES

Mgr Cloutier fait appel à l'union du clergé et des laïques.—M. Barnard dénonce vigoureusement l'esprit de parti

LA CAMPAGNE POUR LA TEMPERANCE. — DISCUSSIONS ET VOEUX

(De notre envoyé spécial)

Trois-Rivières, 29. — Le premier congrès d'Action Sociale du diocèse des Trois-Rivières bat son plein. Il a été ouvert ce matin par une messe basse et une allocution de Mgr Cloutier, suivie d'études et de discussions fort intéressantes. Il se poursuivra cet après-midi par l'étude de deux questions de première importance: la tuberculose et les oeuvres économiques. C'est M. le docteur DeBois qui ouvrira le débat sur la tuberculose, tandis que M. l'abbé Emile Cloutier, ancien élève de l'université de Louvain, traitera des oeuvres économiques.

Les congressistes sont au nombre d'environ trois cents, prêtres et laïques, et représentent toutes les paroisses du diocèse. On a choisi dans chaque paroisse des hommes particulièrement compétents. Il n'y a point de simples curieux. Les séances du congrès se tiennent dans la grande salle du collège.

Mgr Cloutier préside lui-même aux délibérations. Parmi les visiteurs présents, on remarque le Dr Baril, président de l'Association de la jeunesse, M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire, et M. Denault, de l'Action Sociale Catholique de Québec.

A la messe de huit heures, Mgr Cloutier a précisé, dans une brève allocution, le caractère et la portée du congrès dont il a pris l'initiative. On lira avec intérêt le texte même de cette allocution:

ALLOCUTION DE MGR CLOUTIER

Messieurs les Congressistes, Vous avez été bien inspirés de commencer le travail important de votre congrès, par l'audition de la Sainte Messe. Ne faut-il pas, en effet, beaucoup de lumière et une ardente charité, pour traiter comme il convient des intérêts de la société, qui renferment sous leurs aspects, généraux et collectifs, ceux des familles et des individus.

Dans quelques instants, vous serez à l'oeuvre, l'esprit pénétré des destinées providentielles de notre pays, et le cœur brûlant du désir de seconder en tout les desseins de Dieu sur nous. Vous apercevrez alors à l'horizon de notre patrie des nuages sombres, qui peuvent, en s'amoncelant et en se fortifiant, préparer à notre peuple des orages, des tempêtes suivies de ruines déplorables.

Ces pronostics de malheur, vous les reconnaîtrez, sans doute, dans cette fausse liberté, qui depuis de longues années déjà, semble avoir élu domicile au milieu de nous. La vraie liberté supprime les obstacles au bien et à la vérité. Celle qui, au lieu d'éloigner ces obstacles, prend plaisir à les faire naître, le ménage, les favorise, reconnaît à l'erreur et au mal des droits égaux à ceux de la vérité et du bien, celle-là ne peut être la vraie liberté. Son nom doctrinal, c'est le libéralisme; son nom propre, la licence.

Or cette liberté trompeuse existe parmi nous. Elle est enseignée dans certaines écoles, publiée par des feuilles nombreuses, proclamée au milieu des assemblées populaires et dans les enceintes des parlements, pratiquée plus particulièrement dans les degrés élevés de l'échelle sociale, avec une répercussion aussi fâcheuse qu'inconsciente dans les classes inférieures. Naturelle pas même, dans certains endroits, franchi l'entrée du sanctuaire? Elle s'étale avec plus d'aise dans le domaine des affaires publiques; c'est là que, s'accommodant facilement des divers drapeaux politiques qu'elle se reconstruit, elle pervertit et bouleverse à son gré. Regardez comme elle s'y affranchit des obligations les plus élémentaires de la justice, de l'honnêteté, du sens moral et chrétien. Voyez quel mépris elle affecte pour les réclamations de la conscience, lorsque le droit est violé que les faibles sont opprimés, et que l'iniquité soutenue par ses puissants adeptes, s'assure d'insolents triomphes. Comptez, si vous le pouvez, les ruines qu'elle a déjà causées, et les maux qu'elle prépare. Ces derniers nous apparaissent comme une re-

doutable floraison de plantes vénéneuses, qu'un empoisonnement imprudent ou malicieux a préparé de tous côtés et qui n'est pas loin de donner ses fruits. Le premier corollaire de cette fausse liberté est la déchéance de l'autorité, sans laquelle pourtant aucune société n'est durable. Au foyer domestique, l'autorité a pour elle tous les ressorts les plus puissants de la nature, l'insuffisance du jeune âge, les impressions nécessaires de la vie, les appuis indispensables de la tendresse et du dévouement paternels. Et cependant cette autorité essentielle perd de sa force et de son efficacité parmi nous. On exige d'elle qu'elle se plie, qu'elle ménage, qu'elle excuse, qu'elle cède et pardonne toujours, qu'elle abdique enfin devant ce flot toujours croissant d'orgueilleuses prétentions et de futilités réelles d'indépendance. Dans la société civile, l'autorité est-elle plus qu'une forme, la plus dure et la moins humaine, celle de la force, la force du nombre ou celle du glaive. Et cela depuis que le suffrage populaire, au lieu d'être considéré comme un simple canal de transmission de l'autorité, en est réputé la source, la mesure et le maître absolu.

L'autorité religieuse au moins, la plus douce, la plus sacrée, la plus bienfaisante, sera-t-elle épargnée par ce ver rongeur de l'ordre et de l'esprit chrétien, qui a pénétré dans nos rangs? J'en appelle, Messieurs, à votre expérience de vingt ans. Cette autorité est-elle entourée aujourd'hui de l'aureole de respect, de confiance et d'amour dont elle brillait autrefois? Ne la voit-on pas, au contraire souvent rejetée et méprisée et en tous cas restreinte, gênée dans ses légitimes attributions, arbitrairement limitée dans ses droits, et réduite ainsi, sinon à l'impuissance, du moins à un travail et à des efforts peu fructueux? Ou est donc cette union intime du peuple et du clergé, qui faisait autrefois le bonheur du premier et la joie du second? Ou sont leurs efforts combinés pour toutes les causes, leurs sueurs et leurs larmes versées en commun, leurs espérances fortement assises sur une constante solidarité, se traçant dans l'avenir des jours calmes et heureux, et dans l'éternité, un bonheur sans fin? Hélas! cela n'est guère plus que le souvenir d'un monde qui ramènera ces belles et saintes choses du passé, avec toute leur pureté sinon avec leur simplicité primitive? Qui fera cela? Vous, Messieurs, puisque vous voulez devenir des apôtres de l'action sociale, des agents du progrès, des artisans de la paix et de la prospérité de nos classes populaires.

Je sais, du reste, que votre programme ne se limite pas aux questions de l'ordre moral et religieux. Le désordre menace aussi l'ordre économique; il faut y apporter les remèdes préventifs.

C'est cette même liberté malsaine et trompeuse qui a créé ailleurs l'individualisme, par lequel le faible a été livré à la rapacité du fort. Une fois les barrières corporatives tombées, le capitalisme, où se concentrent pour se multiplier, le soif de l'or et la fièvre du gain, le maître du coup la grande question sociale avec ses crises révolutionnaires et ses persévérantes revendications socialistes et communistes. Depuis ce temps la société, tyrannie par le haut, pleine de haine par le bas, se voit sur le bord d'un abîme insondable.

Le remède curatif pour d'autres, préventif pour nous, est dans l'organisation et la direction chrétiennes des forces individuelles et populaires. Vous voulez y travailler, Messieurs, vous voulez y mettre tout votre zèle et votre prudence; en cela encore vous serez les vrais amis du peuple, et ses bienfaiteurs non simulés mais réels.

La tâche est ardue, je vous en préviens; elle sera longue, pénible et nullement lucrative; mais elle ne dépasse ni votre courage, ni la noblesse de vos sentiments, ni votre dévouement sincèrement chrétien. L'attitude à prendre pour le tra-

(Suite à la page 2)

Politique Etrangère

Les mouvements de la France au Maroc

LE GENERAL LYAUTEY MARCHE RA BIENTOT SUR MARRAKECH. — NEGOCIATIONS AVEC LE CHEF MOHAMMED HIBA. — HOSTILITE MANIFESTE CONTRE LA FRANCE.

Casablanca, 29. — Le général Lyautey s'est rendu au camp de Mechra ben Abou, près du gué de l'Oum en Riba, à 40 kilomètres au sud de Settat.

Le général Lyautey étudie la possibilité d'une marche immédiate sur Marrakech.

Le bruit court ici que le prétendant Mohammed Hiba, à la suite de la mise en déroute de son avant-garde et de son camp, par la colonne Mangin, aurait rétrogradé vers le sud.

D'après les derniers avis reçus de Marrakech, les indigènes de la harka de Mohammed Hiba ont saqué de nombreuses boutiques dans le quartier commerçant et tenté de piller le quartier juif.

Le général Lyautey a fait agir les chefs indigènes soumis à la France, pour tenter de négocier avec Mohammed Hiba, la mise en liberté des Français prisonniers du prétendant, à Marrakech.

LES POURPARLERS
Tanger, 29. — Le colonel Mangin, commandant les forces françaises, opérant contre le prétendant El Hiba, a envoyé un parlementaire à ce dernier afin de savoir dans quelles conditions il remettrait en liberté M. Jacques Maigret, vice-consul de France à Marrakech, et les huit Français qui sont tombés entre ses mains lors de la prise de Marrakech, où il s'est déclaré sultan.

D'après les dernières nouvelles reçues par le colonel Mangin, le prétendant a fait évacuer les prisonniers sous bonne garde, afin de les protéger contre la violence de ses partisans, mais on craint qu'El Hiba ne puisse les protéger pendant longtemps.

Y'a-t-il, par conséquent, un nœud à dénouer, au Maroc, les prisonniers français ne soient immédiatement mis à mort.

Pendant ce temps, la puissance du prétendant augmente dans le sud, où on le regarde de plus en plus comme un prophète.

Il semble avoir réussi à convaincre tous les indigènes avec qui il se trouve en contact qu'il a le pouvoir de faire des miracles.

L'HOSTILITE SE MANIFESTE
Mogador, Maroc, 29. — Une grande effervescence se manifeste dans la population indigène de cette ville, qui est hostile au nouveau sultan Moulay Youssef et favorable au prétendant, Mohammed Hiba.

Le caïd Anflous, qui est un des chefs influents de la région, s'est rallié à Mohammed Hiba.

LES PILLARDS
Rabat Maroc, 29. — Des bandes de pillards ont coupé la ligne d'étapes, entre Rabat et Fes. Des goumiers marocains sont partis de Rabat, pour les disperser.

EN ROUTE POUR LE MAROC
Toulon, 29. — Un bataillon d'infanterie coloniale, fort de 800 hommes, est parti aujourd'hui pour le Maroc.

Paris, 29. — M. Giffroy, ambassadeur de France à Madrid, est attendu à Paris.

M. Poincaré, ministre des affaires étrangères, compte s'entretenir avec lui des menées anti-françaises de plusieurs consuls espagnols dans les ports du Maroc.

FRANCE

Les grandes manoeuvres d'automne

ELLES AURONT LIEU CETTE ANNEE EN TOURAINE ET EN POITOU, ET 90,000 HOMMES Y PRENDRONT PART.

Paris, 28. — Des manoeuvres d'automne auront lieu en Touraine et en Poitou du 11 au 18 septembre, sous la direction du général Joffre, elles seront les plus considérables que l'on ait vues en France depuis les manoeuvres de l'Est, en 1902, où le tsar Nicolas II put passer en revue 100,000 hommes à Witry-les-Reims.

Cette année, 90,000 hommes seront répartis sous la direction du général Joffre, investis des fonctions, sinon du titre de général en chef. Les 9e, 10e et 11e corps prendront part à ces évolutions, et un quatrième corps provisoire sera formé avec une brigade de coloniaux, une brigade de chasseurs à pied et quelques éléments non indisciplinés.

Les services de l'intendance ont été renforcés, car, malgré la richesse du pays occupé, il y aura sûrement quelques difficultés à nourrir, équiper et loger un pareil effectif.

Les deux armées en présence seront placées sous la direction du général Joffre, investis des fonctions, sinon du titre de général en chef. Les 9e, 10e et 11e corps prendront part à ces évolutions, et un quatrième corps provisoire sera formé avec une brigade de coloniaux, une brigade de chasseurs à pied et quelques éléments non indisciplinés.

Les opérations commenceront le 11 septembre, à l'aube, c'est-à-dire que la plupart des troupes quitteront leurs garnisons aux environs du 3 ou du 4 septembre. Elles prendront fin le 18 septembre et dureront conséquemment huit jours pleins. La dislocation s'opérera par voie ferrée, de telle manière que la libération de la classe puisse s'opérer, ainsi qu'il a été prescrit par le ministre de la guerre, en deux séries, les 25 et 27 septembre.

Deux compagnies cyclistes, cinquante avions militaires, deux et peut-être quatre dirigeables prendront part aux opérations. Le ministre de la guerre assistera à la dernière journée de manoeuvres.

ESPAGNE

Le rachat des chemins de fer par l'Etat

Madrid, 28. — Le roi Alphonse XIII a approuvé le projet de loi présenté devant les cortès en vue du rachat des chemins de fer par l'Etat.

Un pareil projet avait déjà été présenté il y a quelque temps mais les compagnies de chemins de fer avaient jugé qu'elles ne pouvaient accepter les conditions qui leur avaient été faites.

Les Etats-Unis interviennent par les armes

LE GENERAL LYAUTEY MARCHE RA BIENTOT SUR MARRAKECH. — NEGOCIATIONS AVEC LE CHEF MOHAMMED HIBA. — HOSTILITE MANIFESTE CONTRE LA FRANCE.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN VIEND A SECOURS DES PIOUS PIOUS QUI AVAIENT ENTRE-PRIS DE FAIRE LE VOYAGE AUX ANTIPODES AU MOYEN DE SOUSCRIPTION PRIVEES.

Windsor, 29. — Les délégués de la 12^{ème} convention annuelle de l'Union des municipalités canadiennes ont tenu deux séances aujourd'hui, durant lesquelles d'intéressants rapports sur des sujets techniques ont été lus.

Un certain nombre de sujets intéressants furent traités, ce matin et ce soir entre autres, les franchises électriques sur lesquelles paraît M. L. A. Camon, de Québec, la question des utilités publiques à Sherbrooke, qui traita le maire Hébert, et celle des bonnes routes dont parla M. Spencer, maire de Medicine Hat. A la session de ce soir, Réginald V. Rivest, ancien d'Halifax, lut un rapport sur les propriétés exemptées d'impôts dans les grandes villes.

Je ne parle pas seulement, dit-il, pour les grandes villes, mais pour toutes les villes du Canada où le contribuable est forcé par des impôts trop lourds au profit du Dominion et de la province. Dans certains cas, les propriétés exemptées d'impôts le sont dans un but charitable, religieux ou éducatif. La communauté en retire une compensation. Il y a une autre classe de propriétés exemptées d'impôts et ce sont les propriétés des gouvernements provinciaux et fédéraux, desquelles la masse ne retire aucun avantage; j'en excepte toutefois la poste et les douanes qui sont d'utilité publique. Ces exemptions sont aussi indispensables que l'hôtel de ville, les casernes de pompiers. Quand le gouvernement habite un bureau de poste, la ville est obligée de fournir la protection contre le feu, ce qui veut dire les appareils en cas d'incendie, le service d'eau, aussi bien contre le feu que pour l'usage journalier, le nettoyage de la rue, l'arrosage, l'éclairage, et les canaux d'égoûts. Et comme dans ce cas l'exemption de taxe n'est pas volontaire, toutes les municipalités sont sur le même pied sous ce rapport. Mais il y a d'autres propriétés qui appartiennent aux gouvernements et dont la communauté ne retire aucun avantage. Pourtant celle-ci leur accorde sa protection contre l'incendie et contre le vol, elle nettoie les rues et les trottoirs, mais ne retire pas un seul cent du gouvernement. Je considère qu'il n'est pas juste que le contribuable supporte tout le fardeau du gouvernement municipal et ne reçoive rien en retour.

M. Spencer, ancien contrôleur de la ville de Toronto, a vanté les avantages de l'administration par le bureau de contrôle sur le gouvernement par la commission.

On a adopté une résolution par laquelle l'Union prie le gouvernement fédéral de faire une loi qui placerait la propriété des rues sous la direction de la commission des chemins de fer. On veut par là éviter les appels au Conseil Privé, qui dit l'échevin Hepburn, de Vancouver, se prononce toujours en faveur des corporations privées.

Aujourd'hui les congressistes seront les hôtes de la Ville de Détroit.

LA NAVIGATION

Les inondations en Angleterre

LA VILLE DE NORWICH EST DESESERTEE PAR PLUS DE LA MOITIE DE SES HABITANTS.

(Service particulier)
Norwich, Angl., 29. — L'inondation a beaucoup augmenté depuis hier; toutefois, un énorme volume d'eau menace encore la partie est de la ville.

Les barrages en terre qui maintiennent le courant peuvent céder d'un moment à l'autre le torrent balayerait tout sur son passage.

Devant le danger imminent, plusieurs milliers de personnes n'ont pas voulu se coucher la nuit dernière et elles voulaient rester constamment.

Le froid et l'humidité ont causé beaucoup de mal. De plus, les autorités ne sont pas sans appréhension au sujet du manque d'eau potable. Des mesures énergiques ont été prises pour parer au danger d'épidémie. De nouvelles averse sont tombées cette nuit dans la région de Peterborough qui, pourtant a déjà beaucoup souffert.

EN ROUTE POUR MONTREAL
Paquebots De Date
Epicira...Singapour... 4 août
Milwaukee...Caleta Bueno... 12 août
Manchaster...London... 13 août
Corporation...Manchester... 17 août
Cairtorr...Hull... 17 août
Siellian...London... 17 août
Cervona...Middlesboro... 19 août
Hallamshire...Rotterdam... 20 août
Englishman...Bristol... 20 août
Royal Edward...Bristol... 21 août
Mount Royal...London... 22 août
Hungarian...Liverpool... 22 août
Scotian...London... 22 août
Lettitia...Glasgow... 24 août
Scandinavian...Glasgow... 24 août
Teutonic...Liverpool... 24 août
Lake Champlain...Liverpool... 24 août
Manchester
Trader...Manchester... 24 août
Venango...Fowey... 25 août
Wakani...Newcastle... 25 août
Assania...Southampton... 27 août
Pallanza...Rotterdam... 27 août

PAQUEBOTS ARRIVES HIER
Paquebots A De
Bremen...Brémes... New-York
C. W. Tietgen...Copenhague... New-York
Carpattia...Naples... New-York
Osania...New-York... Southampton
Aconia...London... Montréal
Franconia...Boston... Liverpool
Argentina...New-York... Trieste

NOTES
Le "Ramore Head" a quitté Montréal pour Dublin hier.
Le "Finishowen Head" est arrivé de Belfast à Montréal hier.
Le "Royal Edward", ligne Canadienne Nord, est au Montréal ce soir.
Le "Ausonia", ligne Cunard, est arrivé à Londres hier matin, 10 heures.
Le "Corinthian", ligne Allan, est entré dans notre port hier.
Le "Lake Michigan", ligne C.P.R. est arrivé de Londres et Anvers à Montréal, hier.
Le "Royal George", ligne C. & R. est arrivé à Avonmouth, à 7 heures hier matin.
Le "Spellan" est arrivé de Londres et Plymouth à Québec, hier et est attendu ici à 7 heures demain matin.

MORT A 101 ANS
Sainte-Catharine, Ont., 29. — John Whimsey, âgé de 101 ans, est mort au refuge industriel du comté de Lincoln. Il était originaire de Braesbridge.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Edifice du Crédit Foncier Franco Canadien
35 RUE SAINT-JACQUES
Le nombre des caesiers-trirois dans les VOUTES DE SURETTE venant d'être augmenté, la Société peut donner satisfaction à 200 nouveaux clients.
Caesier-trirois, avec clef spéciale, \$5.00 par an.

Politique Canadienne

M. Hazen se montre réticent sur la question

LES CORRESPONDANTS DE JOURNAUX ASSIEGENT LE MINISTRE DE LA MARINE A SON ARRIVEE A QUEBEC, MAIS ILS N'OBTIENNENT DE LUI AUCUNE DECLARATION PARTICULIERE.

Québec, 29. — M. J. D. Hazen, ministre de la marine, et Mme Hazen, accompagnés de M. J. G. Desbarats, sous-ministre; de M. G. Heidemann, secrétaire, et de l'amiral Kingsmill, sont arrivés ici hier soir d'Angleterre, à bord du "Royal Edward".

M. Hazen a été dès son arrivée, entouré par un grand nombre de journalistes, mais il a refusé de faire aucune déclaration. Il dit seulement que les hommes d'Etat responsables de la Grande-Bretagne, tant du parti libéral que du parti unioniste, ont d'avis que la menace allemande existe; ce n'est pas un rêve. Il a refusé cependant de dire si les ministres canadiens ont été convaincus de l'existence du péril.

Le ministre déclare que le Canada est encore la "belle du ball" en Angleterre. On ne conçoit aucune alarme au sujet des valeurs canadiennes et les banques anglaises se plaignent de ce que les capitaux continuent à affluer dans notre pays. M. Hazen est enchanté de la façon dont les ministres canadiens ont été reçus.

Dès que le pilote fut monté à bord à Rimouski, M. Hazen passa plusieurs heures près de lui pour se faire indiquer les améliorations dont le besoin se fait sentir dans le canal.

Trois lieutenants de marine anglais se trouvaient également sur le "Royal Edward". Ils viennent remplacer à Halifax les officiers britanniques que l'Armistice anglaise a prêtés au gouvernement canadien il y a deux ans pour le service du "Niobe". Ce sont les lieutenants Pilcher, Robertson et Washington. C'est l'intention du gouvernement canadien d'envoyer à l'automne le "Niobe" en Angleterre et recruter un nouvel équipage. Le lieutenant Pilcher sera rendu aussi sur le côté du Pacifique par le "Rainbow" l'Amirauté anglaise déclare qu'il est difficile dans les circonstances actuelles de laisser partir des marins pour la marine canadienne.

Lord Claud Hamilton, député aux Communes anglaises, frère du duc d'Arbuthnot, était aussi au nombre des passagers du "Royal Edward". Il se rend à Winnipeg pour le compte d'une compagnie d'assurance où il a des intérêts.

A son arrivée à Québec, M. Hazen a été reçu par MM. D. O. Lévesque, M. P. Alex. Johnston, et plusieurs autres amis. Il est parti un peu plus tard pour aller faire une visite à sa famille à Saint-Jean. Il sera de retour à Ottawa dans quelques jours.

Georges Lamoureux n'a avoir vendu une bouteille de cocaïne à Sirois. Il acheta un paire de chausures du même, et en échange d'un revolver, il avait donné à Sirois trois chèques, qui montre en argent, et la bouteille produite en cour.

Le juge, voyant que les témoignages étaient contradictoires, dit "qu'il n'était pas disposé à croire, même sous serment, des passionnés de la cocaïne, comme dans le cas présent, le témoin d'un des effets de cette drogue est d'affaiblir le sens moral des malades et de l'accuser se contredit, je suis obligé de déclarer l'accusation non fondée. Je félicite néanmoins la police d'avoir fait cette arrestation."

Sur l'accusation d'avoir eu de la cocaïne en sa possession, Lamoureux ne fut pas aussi heureux.

Le lieutenant Savard et du constable Lapointe, trouvèrent de la cocaïne dans un coffre d'outils, chez l'accusé. Les agents trouvèrent aussi un crayon métallique rempli de poudre blanche que M. le Dr Saint-Georges déclara être composée de stovaine et de cocaïne.

Demandé par le Recorder pour dire ce qu'il savait de l'accusé, le lieutenant Savard dit que Lamoureux était cocaïnomanie enragé, mais que depuis certain temps, il faisait beaucoup moins usage de cocaïne qu'autrefois.

Questionné par le recorder, Lamoureux dit que de soixante grains par jour, il en était rendu à un demi grain.

Comme Lamoureux avait été soldat en Afrique-Sud, le Recorder fut enclin à déclarer l'accusation, l'accusé à \$50 d'amende ou à trois mois de prison.

L'Empress of Russia

LE NOUVEAU PAQUEBOT DU C. P. R. AURA UNE VITESSE DE 18 NOEUDS A L'HEURE.

Nos dépêches signalèrent hier le lancement du nouveau paquebot de la compagnie du Pacifique Canadien, aux chantiers de la maison Fairfield, à Glasgow.

D'ici deux mois, un autre paquebot qui la même compagnie fera également construire pour la navigation sur l'Océan Pacifique sera aussi lancé. Il s'appellera l'"Empress of Asia".

Ces deux navires feront le service du fret et des passagers entre la Chine et le Japon. Ils sont munis de machines à turbines. Attachés à la tête de ligne du Pacifique Canadien à Vancouver, les voyageurs entre ce port et Yokohama, Kobe, Nagasaki, Shanghai, Hong-Kong, aller et retour, Nagasaki sera la seule station de charbon, malgré que ce port soit à 5,000 milles marins de Vancouver. Les nouveaux paquebots auront une vitesse de 18 noeuds; les paquebots actuels, l'"Empress of India", l'"Empress of Japan" ne font que 16 noeuds.

Quand l'"Empress of Russia" et l'"Empress of Asia" seront terminés, la compagnie Fairfield aura construit en tout, huit navires commandés par le C.P.R. pour la navigation sur l'Océan Pacifique. Les derniers seront les plus grands navires qui voguent sur le Grand Océan. Ils ont 390 de longueur, 68 pieds de haut et 45 pieds de profondeur. Leur tonnage brut sera de 15,400 tonnes. Ils pourront porter chacun, 3,000 tonnes de cargaison morte, 1,500 passagers et leurs bagages, outre leur provision de charbon et de provisions.

Chaque navire est mis en mouvement par quatre hélices actionnées par des turbines Parsons.

Le commerce avec la France

DES MESURES SERONT PRISES PROCHAINEMENT POUR EN ACCROITRE LE VOLUME.

Ottawa, 29. — Comme fruit de la visite des ministres canadiens à Paris, on s'attend à ce que les négociants et les organisations commerciales de France fassent un effort pour accroître la valeur du commerce entre ce pays et le nôtre. Il est probable que, dans ce but, le Canada recevra bientôt la visite de M. H. E. Fletcher, président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique de Paris.

M. Fletcher se propose de partir pour Montréal cette semaine même. Il voyage beaucoup au Canada et aux Etats-Unis. Il sera à Boston à la fin de septembre pour représenter la Chambre de Commerce de Paris au Congrès des Chambres de Commerce qui aura lieu dans cette ville.

Pendant son séjour au Canada, M. Fletcher s'occupera d'encourager au mieux que possible l'exportation des marchandises canadiennes en Europe, exportation qui peut se faire avec profit pour certaines classes de produits manufacturés.

Le bureau de poste de Lethbridge

Ottawa, 29. — Le gouvernement vient d'accorder le contrat pour la construction d'un bel édifice, qui servira aussi de bureau de poste, à Lethbridge. C'est à la maison Nason Bros, de Moose Jaw, qu'a été confiée l'entreprise dont l'exécution entraînera une dépense totale de \$225,000.

Cadets canadiens dans la déche en Australie

LE GOUVERNEMENT CANADIEN VIEND A SECOURS DES PIOUS PIOUS QUI AVAIENT ENTRE-PRIS DE FAIRE LE VOYAGE AUX ANTIPODES AU MOYEN DE SOUSCRIPTION PRIVEES.

Ottawa, 29. — Le gouvernement canadien est venu au secours d'une compagnie de cadets canadiens actuellement très loin de leur pays.

Il y a quelque semaine les cadets de Vancouver s'étaient arrangés pour aller visiter l'Australie. Il était entendu que les fonds nécessaires de ce voyage seraient prélevés par souscriptions volontaires de particuliers.

Quand ils crurent avoir assez d'argent, les cadets partirent pour quelque temps adieu aux rives du Canada et entreprirent la traversée de l'Océan Pacifique. En Australie, on leur fit un accueil splendide, et on leur traça un long itinéraire.

Nos Canadiens recueillirent des milliers de victoires pacifiques quand ils s'aperçurent que leurs fonds s'épuisaient désespérément.

La situation financière s'aggravait de jour en jour et nos soldats pour ne pas passer le reste de leurs jours en Australie faute d'argent pour rentrer au pays. Ils eurent alors l'idée de s'adresser au gouvernement canadien. Ce dernier estima qu'une bonne compagnie de jeunes citoyens vaut mieux que rapatriée, et il a envoyé aux cadets un mandat de \$1,000.00.

Un cocainomane peut-il être cru sous serment?

LE RECORDEUR WEIR REPOND DANS LA NEGATIVE ET LIBERE UN ACCUSE, PARCE QUE LES TMOIGNAGES EN FAVEUR DE L'ACCUSE SONT CONTRADICTOIRES.

Le recorder Weir s'est occupé hier après-midi du cas de Georges Lamoureux, accusé d'avoir vendu et d'avoir eu en sa possession de la cocaïne. Joseph Sirois, un fervent de la cocaïne était le principal témoin de la poursuite. Il déclara avoir acheté une bouteille de cocaïne de Georges Lamoureux, au prix de \$16.00. En contre-interrogatoire, Sirois avoua avoir été en prison quatre fois, et faire usage de cocaïne depuis neuf ans.

Georges Lamoureux n'a avoir vendu une bouteille de cocaïne à Sirois. Il acheta un paire de chausures du même, et en échange d'un revolver, il avait donné à Sirois trois chèques, qui montre en argent, et la bouteille produite en cour.

Le juge, voyant que les témoignages étaient contradictoires, dit "qu'il n'était pas disposé à croire, même sous serment, des passionnés de la cocaïne, comme dans le cas présent, le témoin d'un des effets de cette drogue est d'affaiblir le sens moral des malades et de l'accuser se contredit, je suis obligé de déclarer l'accusation non fondée. Je félicite néanmoins la police d'avoir fait cette arrestation."

Sur l'accusation d'avoir eu de la cocaïne en sa possession, Lamoureux ne fut pas aussi heureux.

Le lieutenant Savard et du constable Lapointe, trouvèrent de la cocaïne dans un coffre d'outils, chez l'accusé. Les agents trouvèrent aussi un crayon métallique rempli de poudre blanche que M. le Dr Saint-Georges déclara être composée de stovaine et de cocaïne.

Demandé par le Recorder pour dire ce qu'il savait de l'accusé, le lieutenant Savard dit que Lamoureux était cocaïnomanie enragé, mais que depuis certain temps, il faisait beaucoup moins usage de cocaïne qu'autrefois.

Questionné par le recorder, Lamoureux dit que de soixante grains par jour, il en était rendu à un demi grain.

Comme Lamoureux avait été soldat en Afrique-Sud, le Recorder fut enclin à déclarer l'accusation, l'accusé à \$50 d'amende ou à trois mois de prison.

La paix entre l'Italie et la Turquie

Paris, 29. — L'"Echo de Paris" dit savoir de bonne source, que les négociations officieuses pour la paix italo-turque, sont en bonne voie de réussite.

Il est admis déjà, que le traité ne contiendra aucune allusion au décret d'annexion par l'Italie ou à la reconnaissance de la souveraineté de la Turquie en Tripolitaine.

L'Italie consent, ajoute le journal, à concentrer ses troupes en un point de la Crète, dès que l'Armistice sera proclamé. Elle évacuera les îles de l'Archipel qu'elle occupe maintenant et payera une forte indemnité à la Turquie.

Double mariage

Mardi dernier, à l'église Saint-Eusèbe, avait lieu le double mariage de Mlle Jeanne et Berthe Clermont, filles de M. Mélière Clermont, du bureau de l'inspecteur des postes, à Montréal, avec MM. Raymond Perreault et Eugène RANGER.

MM. O. B. Ranger et Alphonse Perreault servaient de témoins à leurs fils respectifs. M. Gustave Rogue, oncle de Mlle Berthe Clermont, accompagné de M. et Mme Uldéric Clermont accompagnait sa fille aînée, Mlle Jeanne.

M. l'abbé Pierre Ray, bénit les deux mariages et célébra la messe.

Pendant la cérémonie, M. Hétu et Prémex chantèrent des jolis cantiques. M. J. C. Bellefleur, organiste de la paroisse, et Adélar Saint-Martin touchèrent l'orgue.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

A la Convention de l'Union des Municipalités

LES GOUVERNEMENTS FEDERAL ET PROVINCIAUX, DIT L'ECHOVIN HARRIS, D'HALIFAX, NE DEVIENRAIENT PAS EN AVOIR LE BENEFICE AU DETRIMENT DE LA COMMUNAUTE.

Windsor, 29. — Les délégués de la 12^{ème} convention annuelle de l'Union des municipalités canadiennes ont tenu deux séances aujourd'hui, durant lesquelles d'intéressants rapports sur des sujets techniques ont été lus.

Un certain nombre de sujets intéressants furent traités, ce matin et ce soir entre autres, les franchises électriques sur lesquelles paraît M. L. A. Camon, de Québec, la question des utilités publiques à Sherbrooke, qui traita le maire Hébert, et celle des bonnes routes dont parla M. Spencer, maire de Medicine Hat. A la session de ce soir, Réginald V. Rivest, ancien d'Halifax, lut un rapport sur les propriétés exemptées d'impôts dans les grandes villes.

Je ne parle pas seulement, dit-il, pour les grandes villes, mais pour toutes les villes du Canada où le contribuable est forcé par des impôts trop lourds au profit du Dominion et de la province. Dans certains cas, les propriétés exemptées d'impôts le sont dans un but charitable, religieux ou éducatif. La communauté en retire une compensation. Il y a une autre classe de propriétés exemptées d'impôts et ce sont les propriétés des gouvernements provinciaux et fédéraux, desquelles la masse ne retire aucun avantage; j'en excepte toutefois la poste et les douanes qui sont d'utilité publique. Ces exemptions sont aussi indispensables que l'hôtel de ville, les casernes de pompiers. Quand le gouvernement habite un bureau de poste, la ville est obligée de fournir la protection contre le feu, ce qui veut dire les appareils en cas d'incendie, le service d'eau, aussi bien contre le feu que pour l'usage journalier, le nettoyage de la rue, l'arrosage, l'éclairage, et les canaux d'égoûts. Et comme dans ce cas l'exemption de taxe n'est pas volontaire, toutes les municipalités sont sur le même pied sous ce rapport. Mais il y a d'autres propriétés qui appartiennent aux gouvernements et dont la communauté ne retire aucun avantage. Pourtant celle-ci leur accorde sa protection contre l'incendie et contre le vol, elle nettoie les rues et les trottoirs, mais ne retire pas un seul cent du gouvernement. Je considère qu'il n'est pas juste que le contribuable supporte tout le fardeau du gouvernement municipal et ne reçoive rien en retour.

M. Spencer, ancien contrôleur de la ville de Toronto, a vanté les avantages de l'administration par le bureau de contrôle sur le gouvernement par la commission.

On a adopté une résolution par laquelle l'Union prie le gouvernement fédéral de faire une loi qui placerait la propriété des rues sous la direction de la commission des chemins de fer. On veut par là éviter les appels au Conseil Privé, qui dit l'échevin Hepburn, de Vancouver, se prononce toujours en faveur des corporations privées.

Aujourd'hui les congressistes seront les hôtes de la Ville de Détroit.

Natalité et mortalité

D'APRES LES CHIFFRES DU BUREAU D'HYGIENE, LE TAUX DE LA PREMIERE EST DES 37,49 PAR MILLE ET CELUI DE LA SECONDE EST DE 21,19 PAR MILLE.

Le taux de la natalité a été de 37,49 par mille et le taux de la mortalité a été de 21,19 par mille, l'année dernière, il y a augmentation de 1 par mille dans le premier cas et diminution de 1-5 par mille dans le second.

Le nombre total des décès a été de 9,974 et celui des naissances a été de 17,637. Nous sommes donc comme toujours à la tête de toutes les grandes villes de l'univers pour la natalité et pour la mortalité.

En 1910, le nombre des décès avait été de 10,211, soit 22,40 par mille et le nombre des naissances avait été de 16,616, soit 36,45 par mille.

Pour son calcul, le Dr LaRonge se base sur le recensement officiel qui donne à Montréal une population de 478,480 âmes, le pourcentage aurait été beaucoup plus bas s'il eût pris la population de 530,437 âmes, calculée par l'Almanach des Adresses.

Le Dr LaRonge croit que le recensement devrait se faire tous les cinq ans. La Ville a l'autorisation de le faire tous les trois ans.

Le "Ramore Head" a quitté Montréal pour Dublin hier.

Le "Finishowen Head" est arrivé de Belfast à Montréal hier.

Le "Royal Edward", ligne Canadienne Nord, est au Montréal ce soir.

Le "Ausonia", ligne Cunard, est arrivé à Londres hier matin, 10 heures.

Le "Corinthian", ligne Allan, est entré dans notre port hier.

Le "Lake Michigan", ligne C.P.R. est arrivé de Londres et Anvers à Montréal, hier.

Le "Royal George", ligne C. & R. est arrivé à Avonmouth, à 7 heures hier matin.

Le "Spellan" est arrivé de Londres et Plymouth à Québec, hier et est attendu ici à 7 heures demain matin.

MORT A 101 ANS
Sainte-Catharine, Ont., 29. — John Whimsey, âgé de 101 ans, est mort au refuge industriel du comté de Lincoln. Il était originaire de Braesbridge.

La Société d'Administration Générale

Edifice du Crédit Foncier Franco Canadien
35 RUE SAINT-JACQUES
Le nombre des caesiers-trirois dans les VOUTES DE SURETTE venant d'être augmenté, la Société peut donner satisfaction à 200 nouveaux clients.
Caesier-trirois, avec clef spéciale, \$5.00 par an.



Insistez pour avoir cette JARRE

La seule JARRE à fruits pratique A L'ÉPREUVE DE L'AIR.

Tout VERRE avec couvercle en VERRE.

PAS DE METAL AU CONTACT DES FRUITS.

FACILE A REMPLIR, FACILE A SCELLER.

FACILE A OUVRIR ET A NETTOYER.

A NOS QUATRE MAGASINS

327 RUE ST LAURENT
533 ST CATHERINE EST
1827 ST CATHERINE EST

Magasin de Gros
84 - 86 rue Saint - Pierre

LA VIE SPORTIVE

LES PARTIES DE SAMEDI PROCHAIN A MAISONNEUVE ET A HANLAN'S POINT

Tandis que les clubs Irish-Canadian et Tecumseh se disputeront l'avant-dernière place du Big Four, à Montréal, le National sera aux prises avec les Beachers à Toronto. — Les arbitres

La partie qui se jouera, samedi prochain à Maisonneuve sur le terrain du National, entre les clubs Irish-Canadian et Tecumseh, promet d'être intéressante au plus haut point. Les deux clubs ont de légitimes ambitions...

medi prochain sera une lutte à mort et tous les amateurs du jeu national peuvent être assurés que cette partie leur donnera satisfaction. Le seul fait d'ailleurs que M. Saint-Père doit arbitrer cette partie nous donne tout de suite la certitude que le jeu sera conduit d'excellente façon et que les joueurs devront, pour ce jour-là, se défendre toute bravoure. M. Saint-Père sera assisté dans ses fonctions par M. Marshall.

Disputeront la première à Scarborough Beach. Cette partie est de la plus haute importance et une défaite pour les Beachers changerait peut-être la situation dans le Big Four. Chose certaine, c'est que nos "Canajays" sont bien décidés à prendre une revanche éclatante de la défaite qu'ils ont subi samedi, il y a quinze jours. D'autre part, le Toronto n'aurait pas du tout à se plaindre de baisser un peu de ses prétentions. Cette partie verra donc tout ce que Toronto a en fait d'amateurs du jeu de crosse et les recettes promettent d'être colossales. Les arbitres de cette partie seront MM. Brennan et Tucker.

Dans la ligue Internationale

LES ERVEILS DES ROYAUX DONNERONT LA VICTOIRE AUX NEWARK DANS LA JOUTE D'HIER APRES-MIDI. — LA PLUIE EMPECHE LA DEUXIEME PARTIE D'AVOIR LIEU.

Résultats des parties d'hier : Newark... 5 Toronto... 4 Baltimore... 4 Rochester... 7 Jersey City... 2 Providence... 2 Buffalo... 2

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Toronto, Rochester, Baltimore, Newark, Jersey City, Buffalo, Montréal, Providence.

DES ERREURS COUTEUSES

Sur le terrain dont vont les royaux, il ne s'est pas agissant de les voir retomber à la dernière position. Hier, la première partie jouée entre Newark et Montréal a été accordée au club visiteur et heureusement que la pluie est venue interrompre la seconde partie car il en aurait été probablement comme ce la première.

Newark a remporté la victoire hier, par un résultat de 5 à 4 dans une partie de dix reprises. Sur les cinq parties qu'ils ont comptés les visiteurs en ont compté quatre grâce à des erreurs de nos hommes tandis que le Montréal a enregistré ses quatre points sur des coups bien frappés. Ce sont donc des erreurs qui nous ont fait perdre. Un mauvais lancé de Cunningham dans la troisième reprise a coûté deux points au club visiteur. Betcher qui semble avoir peur de lancer la balle quand il l'a, committ une autre erreur et finalement Hartman, qui remplaça Purtell dans la deuxième manche, lança mal et cette committ un autre, après toutes les autres, donna la victoire au club Newark.

La pluie a interrompu la seconde partie, dans la troisième reprise, avec un résultat de 1 à 1. Smith et Enzman étaient dans la boîte, hier, pour la première partie. Le lanceur de Newark a dû recevoir un excellent support de ses coéquipiers, pour remporter la victoire quand même, après avoir accordé douze coups réussis aux joueurs du Montréal, et quatre buts sur balles.

La première partie avait été arrêtée par la pluie, avant la fin de la première manche, mais elle s'est terminée après quinze minutes d'attente. Voici le résultat détaillé de la partie :

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Newark, Toronto, Baltimore, Rochester, Jersey City, Providence, Buffalo, Montréal.

Sommaire: Coup de deux buts, Connolly, 2; Fournier, coups de trois buts, McTigue; buts sur balles, sur Tennant; 4; sur Smith; 1; retirés au bâton, par Smith, 7; par Tennant, 4.

LES HONNEURS SONT PARTAGES. Toronto, 28 — Toronto a divisé les honneurs avec Baltimore, aujourd'hui.

Le Capitaine Bourassa dit :

"J'ai eu comme celui la semaine dernière, l'hon. Walter Long, M.P., l'un de nos visiteurs d'Angleterre, et ancien membre du cabinet, sous le régime conservateur. Un bon conservateur sait qu'il doit se voir comme ses hôtes, tandis que le radical cherche toujours à nous imposer ses caprices et ses fantaisies.

"Je crois à la méthode des conservateurs en matière de mode, par ce qu'elle convient aux gentilshommes et aux esprits cultivés."

Le magasin Semi-ready, 441 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Christophe.

Chez les clubs des ligues majeures

COBB ET ZIMMERMAN MENENT CHEZ LES FRAPPEURS.—LAJOIE ET GANDIL SON RESPECTIVEMENT EN HUITIEME ET ONZIEME PLACE.—DUBUC EST UN BON LANCEUR.

RECORDS DES FRAPPEURS LIGUE NATIONALE Burns, N.Y., 462; Zimmerman, Phil., 373; Swenney, Bos., 365; McCormick, N.Y., 350; L. Doyle, N.Y., 349; Meyers, N.Y., 348; Doherty, Phil., 340; Huggins, St.-L., 338; Robert, Phil., 335; Konechy, St.-L., 337; Marshall, Chic., 333; Dabner, Brklyn., 331; Mensor, Pitts., 324; Byrne, Pitts., 322; Crandall, N.Y., 322; Simon, Pitts., 321; Kelly, Pitts., 320; Wheat, Balm., 317; Magee, Phil., 313; Bost., 305; Turner, Cle., 305; Pratt, St.-L., 303; Easterly, Chic., 303; Milen, Wash., 301; Ford, N.Y., 300.

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Baltimore, Toronto, Newark, Jersey City, Buffalo, Montréal, Providence.

POURCENTAGE DES LANCEURS LIGUE AMERICAINE Wood, Bos., 867; Plans, Phil., 826; Johnson, Wash., 794; Dubuc, Det., 773; Cashion, Wash., 750; Coombs, Phil., 741; Bedient, Bos., 700; R. Collins, Phil., 692; Hall, Bos., 682; Bender, Phil., 650; Hughes, Wash., 632; Bassette, Cle., 625; Lange, Chic., 619; Grooms, Wash., 571; Gregg, Cle., 560; Walsh, Chic., 543; Blauding, Phil., 500; O'Brien, Bos., 500; C. Browne, Phil., 500; White, Chic., 500; Steane, Chic., 500; Mitchell, St.-L., 500; Giesse, Chic., 500; Baumgardner, St.-L., 494; Fisher, N.Y., 488; Strapp, Cle., 285; C. Brown, St.-L., 250; Pennock, Phil., 250; Pety, Wash., 100; Davis, N.Y., 000.

LIGUE NATIONALE Warner, Pitts., 1000; Frill, Chic., 1000; Liefeld, Chic., 875; Ritchie, Chic., 789; Candall, N.Y., 789; Marquard, Phil., 750; C. Smith, Chic., 714; Hendrix, Pitts., 650; Mathewson, N.Y., 667; Lavender, Chic., 667; Wilton, N.Y., 667; Chalmers, Phil., 667; Tesnan, N.Y., 643; Camnitz, Phil., 615; Reulbach, Chic., 615; Ames, N.Y., 615; Cole, Pitts., 600; Brennan, Phil., 570; Curtis, Bos., 556; Stank, Brklyn., 545; Robinson, Pitts., 528; Humphries, Chic., 526; Benton, Chic., 517; Harmon, St.-L., 500; Sallee, St.-L., 500; Pettigrew, Boston, 500; Geyer, St.-Louis, 500; Rives, Phil., 500; Suggs, Chic., 478; Fromm, Chic., 478; Stiebel, St.-L., 476; Brown, Chic., 462; O'Toole, Pitts., 458; Rucker, Brklyn., 444; Moore, Philadelphia, 421; Seaton, Phil., 400; Yingling, Brklyn., 365; Knetzer, Brklyn., 364; Allen, Brklyn., 333; Willis, St.-L., 305; Curtis, Bos., 300; Ragon, Brklyn., 267; Schulz, Phil., 150; Donnelly, Brklyn., 222; Dickson, Bos., 214; Hess, Bos., 241; B. Brown, Bos., 176; Barger, Brklyn., 100; Dale, St.-Louis, 000; Woodburn, St.-L., 000.

RESULTAT PAR REPRISES Baltimore... 600002010-4 Toronto... 10102004-8

Sommaire: Coup de circuit, Jordan. Coup bon pour trois buts, McConnell. Coups bons pour deux buts, Derrick, Corcoran, Roach. Coups sacrifiés, Shaw, Bemis; buts volés, Maisel, Dalton, Holly; doubles jeux, McConnell à Jordan; Holly à Jordan; buts sur 4 balles de McGraw, 3; de Brocke, 3; retirés au bâton, par Vickers, 8; par Druce, 4; par Gudolph, 1; laissés sur les buts, Baltimore, 5; Toronto, 7; Arbitres: Mullin et Guthrie.

SECONDE PARTIE BALTIMORE

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Baltimore, Toronto, Newark, Jersey City, Buffalo, Montréal, Providence.

Totaux... 18 4 715 7 0

RESULTAT PAR REPRISES Baltimore... 01111-4 Toronto... 00000-0

Sommaire: Coup ton pour 3 buts, Schmidt; Derrick; C. de 2 buts, Smith; buts volés, Maisel, 2; doubles jeux, Maisel à Parant, Parant à Schmidt; buts sur 4 balles, de Smith, 4; de Pety, 2; de Kent, 4; retirés au bâton, par Smith 2; par Pety 1; par Kent 1; laissés sur les buts, Baltimore, 3; Toronto, 8; Arbitres, Mullin et Guthrie. Temps: 1.10.

Ligue Canadienne

R. H. E. Ottawa... 000020-2 6 2 Peterboro... 003202-7 8 2

Toutes les autres parties ont été remises à cause de la pluie. Deux parties seront jouées aujourd'hui.

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Ottawa, Peterboro, Toronto, Montreal, etc.

Je crois à la méthode des conservateurs en matière de mode, par ce qu'elle convient aux gentilshommes et aux esprits cultivés.

Le magasin Semi-ready, 441 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Christophe.

Le jeu de crosse est populaire à Sherbrooke

LE CLUB JENCKES TRIOMPHE DU SHERBROOKE EST DANS LES SERIES DE LA LIGUE LOCALE. — UNE ASSISTANCE NOMBREUSE A T TEMOIN DE CES JOUTES

Sherbrooke, 28. — La ligue de notre cité est encore très populaire. C'est devant un nombreuse assistance, que les Jenckes ont triomphé de nouveau, dimanche. La lutte fut bien contestée, le score final étant de 3 centre 2 seulement.

La partie fut, comme l'indique le résultat, des plus intéressantes. Les Jenckes réussirent à score deux points consécutifs en moins de trois minutes, ordonna donc la reprise du jeu, et après trois minutes de jeu très excitant, C. Dunmore enregistra le cinquième point de l'après-midi, donnant ainsi la victoire à son club.

Les Jenckes ont deux équipes jouées très très bien, et c'est grâce à L. Dunmore qui joua une partie phénoménale si son club est sorti vainqueur.

La fanfare de l'Harmon exécuta de jolis morceaux. Les deux équipes s'alignèrent comme suit: Sherbrooke-Est Jenckes W. Cameron Butts Jenckes L. Dunmore Points L. Dunmore P. Fortier Couv. H. Thompson M. Thompson le déf. B. Jones C. Préfontaine 3e déf. W. Longfellow W. Jones 3e déf. J. Butler J. D. Perrault centres A. Pales J. Hatcher 3e att. W. Saunders J. Strang 2e att. Davidson C. Major 1e att. W. Henderson W. Camrand ext. W. Major W. Breckenridge int. C. Dunmore Arbitre: Alex. Maguire. Assistant: J. Cameron. Umpires: Davis et Laliberté. Chronométreurs: W. Brault et A. Cormier.

Sommaire: Premier quart: 1-Sherbrooke-Est, J. Hatcher, 7.00. Deuxième quart: Pas de résultat. Troisième quart: Pas de résultat. Quatrième quart: 2-Sherbrooke Est, C. Major, 2.00. 3-Jenckes, L. Dunmore, 17.00. 4-Jenckes, W. Major, 3.40. Temps supplémentaire: 5-Tenckes, C. Dunmore, 3.00.

Ligue de Crosse Jacques-Cartier

Ville Saint-Pierre, le 27 août 1912. — Dans une partie non intéressante, le Saint-Pierre vainquit dimanche dernier, le 25 courant, le Cercle Bellevue de Sainte-Anne de Bellevue. Les Saint-Pierre se montrèrent fort supérieurs à leurs adversaires, et il est certain que n'eût été son bon vouloir, ils eussent fait subir un blanchissage en règle aux Bellevue.

Sommaire: Premier quart: 1-Saint-Pierre, Jos. Lavallée, 3.00. 2-Saint-Pierre, R. Saint-Pierre, 1.05. 3-Saint-Pierre, Jos. Lavallée, 2.00. 4-Saint-Pierre, AH. Lavallée, 2.00. Deuxième quart: 1-Saint-Pierre, Jos. Lavallée, 5.00. 2-Saint-Pierre, R. Saint-Pierre, 2.50. 3-Saint-Pierre, R. Kirkland, 1.00. 4-Saint-Pierre, D. Racine, 5.00. Troisième quart: 1-Cercle Bellevue, A. Lamarche, 3.00. 2-Saint-Pierre, E. Norton, 2.00. Quatrième quart: Pas de points. Arbitres: échevin Lavallée de la Ville Saint-Pierre et M. Charrier; juges des points: Docteur Paquin de la Ville Saint-Pierre et M. H. Legault; chronométreurs, A. Legault et R. Doutre.

Ligue de crosse du dimanche

PATSY SEGUIN VA REPREDRE SA PLACE SUR L'EQUIPE DU NATIONAL II. — LES INDIENS DE CAUGHNAWAGA SONT CONFIANTS.— CARILLON VA CONTINUER.

Rendons-nous au terrain du National, dimanche prochain, pour encourager nos joueurs. La ligue de crosse de la Cité nous promet un beau jeu et une agréable après-midi.

Vous n'avez pas oublié de vous rendre, nous avons passé dans les différents camps, afin d'assister aux pratiques des jeunes clubs. Au National II on nous promet des surprises. Patsy Seguin va reprendre sa place sur l'équipe et un champ clos posé de Séguin, Hamelin, Chabot et Ménard, les Sauvages ont besoin de se préparer à la course sur la défense. Les connaisseurs pourront juger par eux-mêmes des capacités de Cadotte et d'Hilaire Perras, deux joueurs de cœur qui seront certainement sur notre équipe senior, l'année prochaine. Saumon Bellerose est le fidèle compagnon de ces deux braves.

Aucun changement sur l'attaque: Richard Dufresne et Leroux seront à la hauteur de leur position.

Au camp des Sauvages, on n'a pas voulu nous renseigner, car les Indiens veulent causer des surprises au National. Avec des vétérans comme Joe Martin, Sevé, Mayo, C. Montour, sur l'attaque, et Jos. Norton et d'Ail lebon sur la défense, sous la direction de leur entraîneur Jacob, ils sont certains de la victoire.

Nous avons aussi passé au terrain des Carillon, sur la rue Therville, et là nous avons assisté à une pratique entre les Carillon I et les Carillon II, et les Cartier rencontreront là une dure résistance. L'un a à choisir entre vingt à trente joueurs, le seul obstacle est l'embaras du choix: Mauviel, Lévesque, Desjardins et Hogan sont seuls certains d'une place sur l'équipe.

Au Club Cartier, qui représente la partie nord de la ligue, on pratique au terrain Delormier, sous la direction du père Mativier. Les frères Dupras, Larocque, Sauvé, le frère d'un ancien pilier du National, ainsi que Gagnon, un joueur d'avenir, Egan et Hinton assistent à la pratique.

Moissonneurs

Les derniers bohèmes. — Tu vas à la nocce? — Oui, Bouscara m'a prêtés sa redingote et Biscuit son tuyau de poêle. — Je me disais aussi que tu avais un air bien emprunté.

On dit qu'à la dernière assemblée des maîtres d'hôtel de nos grands palacet, il a été décidé que les restes nombreux qu'il y a dans ces hôtels seraient distribués aux pauvres. "miettes d'hôtel".

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Jersey City, Providence, Newark, Baltimore, Buffalo, etc.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier, dans les séries des ligues Nationale et Américaine.

Table with 3 columns: Club, G, P. C. Rows for Chicago, Saint-Louis, Lavender et Archer, Sallee, Geyer et Wingo, etc.

LIGUE AMERICAINE

1ère Partie: Boston... 10200000-5 4 4 Chicago... 00100200-3 8 4 O'Brien et Carrigan, Benz et Schalk

2ème Partie: Boston... 00032000-3 7 0 Chicago... 00000000-0 6 0 Wood et Cady; Taylor, White et Kuhn.

3ème Partie: New-York... 00000000-3 8 4 Cleveland... 10000021-6 10 1 Caldwell et Swenney; Sterrett, Gregg et O'Neil.

4ème Partie: Cleveland... 00100001-2 7 1 New-York... 10001100-4 9 0 Kahler, Baskette et Carisch; Warhop et Sterrett.

5ème Partie: Détroit... 02002010-5 11 2 Philadelphia... 01200006-3 8 3 Willett et Stagnage; Bender, Houck et Thomas, Lapp.

6ème Partie: Saint-Louis... 00200010-3 4 2 Washington... 01100000-2 7 2 Powell et Krichell; Johnson et Ainsworth.

Ligue de la Cité

Duchessin des Voltigeurs, tient toujours la tête de la ligue comme frappeur; dimanche prochain, il aura fort à faire à conserver son gavage, car il sera face à Ashton qui est toujours difficile à toucher. Thompson, du Baltimore qui le suit de près pourrait très bien le dépasser. Parmi les joueurs qui ont fait un gain considérable depuis la dernière publication des statistiques de la ligue, nous remarquons Leduc, du Lévesque, et Lafrance, des Chéniers.

Voici les records des joueurs de la ligue de la Cité qui ont un pourcentage de 200 ou plus.

Table with 3 columns: Club, A.B.R.H.P.C. Rows for Thompson, Archambault, Wrayman, etc.

Ligue de crosse du dimanche

Rendons-nous au terrain du National, dimanche prochain, pour encourager nos joueurs. La ligue de crosse de la Cité nous promet un beau jeu et une agréable après-midi.

Vous n'avez pas oublié de vous rendre, nous avons passé dans les différents camps, afin d'assister aux pratiques des jeunes clubs. Au National II on nous promet des surprises. Patsy Seguin va reprendre sa place sur l'équipe et un champ clos posé de Séguin, Hamelin, Chabot et Ménard, les Sauvages ont besoin de se préparer à la course sur la défense. Les connaisseurs pourront juger par eux-mêmes des capacités de Cadotte et d'Hilaire Perras, deux joueurs de cœur qui seront certainement sur notre équipe senior, l'année prochaine. Saumon Bellerose est le fidèle compagnon de ces deux braves.

Aucun changement sur l'attaque: Richard Dufresne et Leroux seront à la hauteur de leur position.

Au camp des Sauvages, on n'a pas voulu nous renseigner, car les Indiens veulent causer des surprises au National. Avec des vétérans comme Joe Martin, Sevé, Mayo, C. Montour, sur l'attaque, et Jos. Norton et d'Ail lebon sur la défense, sous la direction de leur entraîneur Jacob, ils sont certains de la victoire.

La Casquette et l'A. A. Ahuntsic

Dimanche prochain, le 1er septembre, sur le terrain de l'Association Artistique et Athlétique Ahuntsic Limitée, à Ahuntsic sera jouée une partie de baseball entre les clubs de la Casquette et l'A.A.A. Liée.

Cette partie promet d'être des plus intéressantes étant donné que ces deux équipes sont composées d'excellents joueurs, dont la réputation n'est plus à faire dans le monde sportif.

Rendez-vous donc en foule dimanche après-midi à Ahuntsic. Les tramways de la rue Saint-Denis conduisent directement aux chars du Sault. Le terrain est à côté de la station Ahuntsic.

Un défi au club Rigaud

Le club Voltigeur de Saint-Henri lance un défi au club Rigaud pour un enjeu de \$25.00. La partie devant être jouée à Montréal le 15 septembre.

Le club Voltigeur s'est fait battre non pas par le club Rigaud mais par l'arbitre Quésnel. Tout club qui va jouer à Rigaud devrait amener des arbitres de Montréal.

Le club Voltigeur lance un défi à un bon club pour la dixième dimanche de septembre. Pour informations, s'adresser à J. E. Courtemanche, 19 rue Saint-Philippe, ou Bell 761. Ouest 1781.

Le jeu de crosse est populaire à Sherbrooke

LE CLUB JENCKES TRIOMPHE DU SHERBROOKE EST DANS LES SERIES DE LA LIGUE LOCALE. — UNE ASSISTANCE NOMBREUSE A T TEMOIN DE CES JOUTES

Les courses du Grand Circuit

ROSAIRES CHEVAUX CANADIENS SE SONT CLASSES DANS LE NEPONSET AUX COURSES D'HIER A PRES-MIDI, A READVILLE.

Readville, Mass., 29 — Joe Patchen II a remporté les premiers honneurs dans le Neponset, l'épreuve principale d'hier.

Les trois premiers chevaux du classement de cette épreuve appartiennent à des éleveurs canadiens. Voici les résultats des épreuves :

Joe Patchen II, par Joe Patchen (Flaming) 1 1 1 Knight Overardo, (Ray) 3 2 2 Mansfield (Cox) 2 4 3 Nellie Temple, (Titer) 5 5 5 Francona, (Parker) 6 6 6 Temps — 2.05 1.4; 2.05 1.2, 2.06 1.3

The Plymouth. — Poulains de 1910 — Trotteurs. — Bourse, \$2,000. Dillon Axworthy, par Axworthy (Serrill) 3 1 1 Nowaday Girl, par McDougal, (Lasall) 1 3 3 Nathan Axworthy (Parker) 2 2 2 Nybra, (Young) 4 4 4 The Artisan, (McGrath) 5 5 5 Carsto, (Tiffany) 6 6 6 Temps—2.14 3.4, 2.14 1.4, 2.14 1.2

The Blue Hill. — Classe 2.18. — Trotteurs.—Bourse, \$2,000. —Jockeys amateurs. Zarrine, par Silent Brook (J. Dodge) 2 1 1 Eve Cord, (F. Jones) 1 2 2 Newzell, (C. W. Lasell) 4 3 3 Floralms, (G. Leonard) 3 4 4 Alte Dewey (J. Carmichael) 3 4 4 Temps—2.14 1.4, 2.05 3.4, 2.11, 2.11, 3.4.

Aux courses de Windsor

LE FAVORI UNION JACK A GAGNE LA PREMIERE EPREUVE D'HIER SUR UNE PISTE TRES LOURDE.

Windsor, Ont., 29 — Union Jack, joué grand favori, a gagné la première course d'hier sur une piste très lourde. Voici les résultats des épreuves :

Hier, courses de 5 1/2 furlongs. — 1. Union Jack, 99, Tehan, 1 à 2. 2. Miss Nett, 102, Tompkins, 13 à 5, 3 à 5. 3. Cynosure, 98, McCabe, 60 à 1, 20 à 1 et 6 à 1. Temps, 1.08 4-5. True Step, Temeraire et Théo. Cook ont aussi couru.

2ème course, 2 milles, 1 Sight, 148, Pemberton, 11 à 5, 7 à 5 et 3 à 5. 2. Mutiner, 130, Wolfe, 3 à 5. 3. Kemp Ridegley, 139, Gord, 12 à 1, 4 à 1 et 6 à 5.

3ème course, 6 furlongs. — 1. Helen Barbee, 114, Loftus, 7 à 5, 1 à 3. 2. Plate Glass, 129, McTaggart, 3 à 5, 1 à 6. 3. Coy Lad, 96, Connolly, 39 à 1, 7 à 1 et 3 à 1. Temps — 1.15. Plaudmore, Hershey et Wintergreen, ont aussi couru.

4ème course, 5 1/2 furlongs — 1. Leochares, 108, Loftus, 11 à 5, 1 à 3. 2. Rockview, 126, McTaggart, 3 à 5, 1 à 6. 3. Ballyshe, 92, Hopkins, 40 à 1, 6 à 1, et 6 à 5. Temps — 1.00. Miss Edith ont aussi couru.

5ème course, 5 1/2 furlongs — 1. Ethel Lebrume, 102, Martin, 4 à 1, 2 à 1. 2. Elma, 96, Connolly, 7 à 10, 1 à 3. 3. Detroit, 107, McTaggart, 6 à 1, 2 à 1. Temps — 1.08 3-5. Gagnant, Blanche Frances, Dr Burch Incelemont, Florida, Beauty, Ceremonious, et Cardiff ont aussi couru.

6ème course, 1 mille. — 1. Husky Lad, 98, Martin, 7 à 2, au pair et 1 à 2. 2. Pluvieux, 110, McTaggart, 7 à 2, au pair et 1 à 2. 3. Hamilton, 109, Moore, 9 à 10 et 2 à 5. Temps—1.43 3-5. Connioner's Touch, Herbert Turner, Ta Nun Da et Falcada ont aussi couru.

7ème course, 1 1/8 mile. — 1. Flying Feet, 109, Borel, 7 à 10. 2. Dr Holzberg, Adams, 8 à 1, 3 à 1 et 6 à 5. 3. Lad Langdon, 105, Martin, 3 à 1, 4 à 5 et 1 à 2. Temps — 1.57 3-5. My Gal, Tom Hayward et Aileen ont aussi couru.

Victoire du Saint-Aimé

Saint-Aimé de Richelieu, 28 août. — Dimanche dernier, le Saint-Aimé a démontré une fois de plus qu'il pouvait tenir tête aux meilleurs clubs du district. Il a battu le Sorel Amateur par le score de 5 à 4. La joute fut très intéressante par les nombreux coups sensationnels qui y furent exécutés. On pourrait cependant faire remarquer l'incapacité de l'arbitre Archambault.

Résultat par reprises: Sorel Amateur... 030010000-4 8 3 Saint-Aimé... 21000200x-5 12 4

Sommaire: Coups doubles: Papiu, Evg. Gagnon, René, Girard, Trempe; doubles jeux: Gagner I. à Papiu Ern., Wilkin à Béard, 2; Gagner s.s. à Papiu Ern.; laissés sur les buts: Sorel A., 9; Saint Aimé 10; retirés au bâton, Papiu, 9; Trempe 10. Durés de la partie, 1.45. Arbitres: Archambault et Pernet.

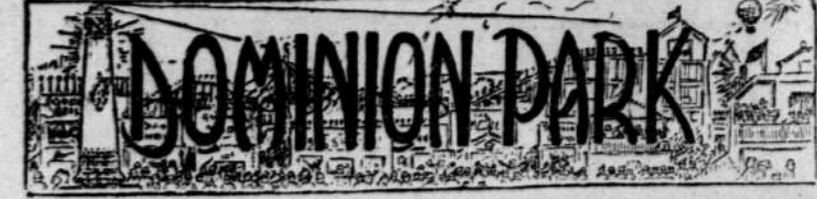
LES CHRONIQUES de Léon Lorrain

Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs. Se vend 25 sous. Expédié franco contre envoi de 27 cents au Devoir.

EN VENTE AU DEVOIR

Les derniers bohèmes. — Tu vas à la nocce? — Oui, Bouscara m'a prêtés sa redingote et Biscuit son tuyau de poêle. — Je me disais aussi que tu avais un air bien emprunté.

On dit qu'à la dernière assemblée des maîtres d'hôtel de nos grands palacet, il a été décidé que les restes nombreux qu'il y a dans ces hôtels seraient distribués aux pauvres. "miettes d'hôtel".



Les Dames Aeroplanes: Une Attraction Gratuite toute la Semaine

Mort de M. Gustave Grenier

IL ETAIT GREFFIER DU CONSEIL EXECUTIF DEPUIS VINGT-CINQ ANS ET FONCTIONNAIRE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DEPUIS QUARANTE-CINQ ANS.

(Service particulier) Québec, 29. — M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Exécutif de la Province de Québec depuis 1887, est mort, ici, hier soir, après une maladie de plusieurs mois.

Il était le fils de feu Georges G. Grenier, de Montréal, et naquit en cette ville en 1847. Il fit ses études à Toronto et à Québec. En 1873, il épousa en premières noces Mlle Kate Winnifred Heatley, qui mourut l'année suivante. En mars, 1880, il se mariait avec Mlle Hélène Marchand, fille aînée de feu Thon. M. Gabriel Marchand, premier ministre de Québec. Il entra au bureau du Conseil Exécutif en 1887, fut nommé assistant-greffier en 1878, puis greffier en 1887, poste qu'il occupait encore à sa mort.

M. Grenier laisse une femme, trois filles: Mlle Kate, Irène et Hélène, et un fils, M. Gustave Grenier. Il était le beau-frère de feu Phlox, sénateur Raoul Dandurand et de Mme Dandurand, ainsi que de Mme Veuve Gabriel Marchand, Mme Arthur Legendre, Mme Arthur Simard et Mme Guillaume Larocque.

M. Grenier comptait un grand nombre d'amis. C'était un charmant homme, doué de fort belles qualités de cœur et d'esprit. À la famille en deuil nous offrons l'expression de nos plus vives condoléances.

Marché de Montréal

Trente-cinq mille moissonneurs pour l'Ouest

DEUX MILLE TRAVAILLEURS ONT QUITTE MONTREAL POUR ALLEZ TRAVAILLER AUX RECOLTES DANS L'OUEST. — IL FAUDRA 50,000 HOMMES POUR FAIRE LES MOISSONS.

Les provinces de l'Ouest demandent 50,000 hommes pour la moisson. D'après les départs enregistrés à l'heure qu'il est, environ 35,000 se sont mis en route. Si les dernières excursions sont un peu réussies, ce chiffre sera peut-être porté à 35,000. On croit que ce nombre de travailleurs supplémentaires sera suffisant pour la récolte de cette année. Il est certain cependant que la main d'œuvre fera défaut dans certaines localités.

Les travailleurs trouvent facilement de l'emploi à des prix rémunérateurs dans l'est, cette année, et il résulte qu'ils ont répondu en nombre moins considérable à la demande de l'Ouest. Le Pacifique Canadien a transporté, l'an dernier, 29,000 travailleurs; il ne dépassera pas le chiffre de 25,000 cette année.

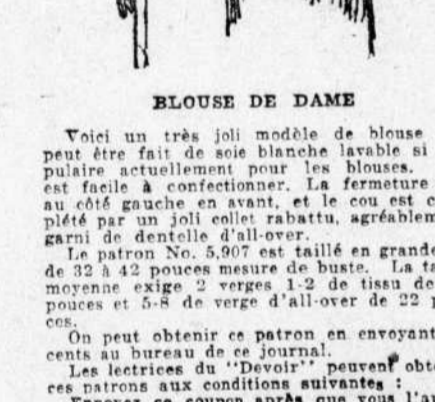
On estime que les autres chemins de fer canadiens ont transporté environ 4,000 ouvriers et que 3,000 ont dû traverser la frontière du Minnesota et des autres États de l'Ouest, en différents contingents formant ainsi un total de 35,000 moissonneurs supplémentaires. On considère que ce nombre est suffisant pour empêcher les récoltes de souffrir. Cependant la demande est encore très pressante; il sera impossible d'y répondre désormais.

Les excursions parties hier des provinces Maritimes et d'Ontario comprennent environ 6,000 hommes. Le Pacifique a décidé de faire encore une série d'excursions, mais il ne s'attend pas de pouvoir recruter plus de 2,500 hommes.

La Tombola de Chambly Canton

La tombola de Chambly Canton vient de se terminer. Elle a rapporté la jolie somme de \$17,000. Nous devons nos sincères remerciements à tous ceux et celles qui y ont pris une part active.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



Blouse de Dame

Voici un très joli modèle de blouse qui peut être fait de soie blanche lavable si populaire actuellement pour les blouses. Il est facile à confectionner. La fermeture est au côté gauche en avant, et la ceinture est ornée par un joli collier rabattu, agréablement garni de dentelle d'all-over.

COUPON

Form for requesting a coupon from the 'Le Devoir' newspaper, including fields for name, address, and city.

DANS LE MONDE OUVRIER

M. LYNCH SERA AU BANQUET M. J. M. Lynch, président de l'Union typographique internationale et les membres du bureau exécutif assisteront au banquet qui aura lieu au Grand Auditorium, le soir de la fête du Travail, lundi prochain, fête du 77e anniversaire de la fondation de la société des imprimeurs, à Québec.

LES PETITS VENDEURS DE JOURNAUX Une assemblée spéciale de l'Association des Petits Vendeurs de Journaux, aura lieu dimanche à 3 heures p.m., dans les salles du nouveau club de l'Association, en arrière de la résidence du président, Peter Murphy, 14 avenue Ontario.

Tous les membres de l'Association recevront en cadeau un habit et un chapeau neufs qui leur seront offerts à la occasion de la Fête du Travail.

SAMUEL GOMPERS, TEMOIN IMPORTANT Hartford, 28. — M. Samuel Gompers, président de la Fédération Générale du Travail en Amérique, est arrivé ici, ce soir, pour témoigner dans le procès fait aux membres de l'United Hat Makers of North America. Ce procès est intenté par D. E. Lowe et le plaignant demande une indemnité de \$80,000, disant que la dite association a fait une conspiration pour lui nuire dans son commerce.

LES ECHOVINS DE DETROIT Détroit Michigan, 29. — L'affaire des échevins accusés de concussion qui devait venir devant le magistrat de police, hier après-midi, a été renvoyée à huitaine sur la demande du procureur et des accusés.

GARÇONNET ENLEVE New York, 29. — Le jeune enfant de Charles Canzozzo, un riche boulangier de Passaic, N. J., a été enlevé, hier, vers cinq heures. Canzozzo a déclaré que son fils était à jouer en face de la résidence de son père. Il accuse la Main Noire.

LA PLUIE A REGINA Regina, 28. — La pluie a cessé, hier et bien que la température soit plus élevée, il ne faut pas penser qu'elle reprendra la coupe du blé avant quelques jours.

LES RECOLTES DANS L'OUEST Minnedosa, Man., 29. — Le temps pluvieux a arrêté les moissons et tout fait prévoir que nous aurons encore de la pluie. Environ 15 pour cent de blé est coupé, et 25 pour cent de celle d'orge. Le reste de la récolte sur pied est splendide et deux ou trois semaines de beau temps permettront de rentrer une des plus belles récoltes qui se soient vues dans ce district.

LE CAISSIER ARTHUR Kingston, Ont., 28. — G. H. Arthur, le caissier de la succursale de la banque des Marchands à Kingston, qui s'était enfui avec une somme de \$2,000, a comparu, ce matin, devant le juge Price. L'accusé a été remis en liberté la sentence ayant été suspendue, en vertu d'un arrangement pris avec la banque. Arthur est reparti pour Montréal où il a obtenu une situation.

LE CHOMAGE FORCE Les ouvriers de l'industrie textile dans la Nouvelle-Angleterre traversent, en ce moment, une de ces crises auxquelles ils sont malheureusement habitués depuis nombre d'années.

En Canada, les ouvriers de cette industrie, en général, mieux favorisés, ont s'entend pas parler, en effet, que la Dominion Textile Co., pas l'usine de la Nouvelle-Angleterre, de Valleyfield songent à réduire leur production. Dans toutes les filatures, les ouvriers travaillent plein temps.

LES EMPLOYES CIVIQUES L'Union de secours mutuels des employés civiques a tenu une belle assemblée, mardi soir, à la salle Nationale, sous la présidence de M. U. Lamarre, président. MM. M. Williams et O. Vallet, contremaîtres, ont été initiés.

L'union a décidé de prendre six cartes d'entrée à la soirée de charité, et de donner un concert le soir du mardi, le 12 octobre prochain.

UNE ASSEMBLEE SPECIALE EST CONVOQUEE pour dimanche prochain, à 10 h. 30 a.m. à la salle Nationale.

CE 'TAG DAY' Les unions ouvrières de Montréal, les clubs ouvriers et le Conseil des Métiers et du Travail, ont donné leur pleine approbation au projet d'un 'tag day' le jour de la fête du Travail, en faveur de l'éducation des enfants pauvres. En conséquence, ce 'tag day' aura lieu et plusieurs dames se sont constituées en comité spécial pour l'organiser. Ce comité spécial s'ouvrira les 30 et 31 août, au Temple du Travail.

REUNIONS POUR CE SOIR, 51ème JEUDI DU MOIS: AU TEMPLE DU TRAVAIL: Union des mineurs d'Oreux. A LA SALLE DIONNE: Union No 472 des cordonniers de la B. and S. W. U.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

Par ordre: A. BELANGER, Secrétaire. Pour le même objet, l'union des maçons convoque tous ses membres au Temple du Travail pour 8 heures, samedi, à 7 h. 30 précises, pour prendre part à la procession de la Fête du Travail.

Les membres de cette union sont priés de prendre avis que tous ceux qui marchent dans les rangs de la procession, recevront gratuitement leur billet d'entrée pour l'après-midi, dans le Parc Dominion.

COURTES DÉPÊCHES

EMPLOYE INFIDÈLE Toronto, 28. — George Rabourne, un employé du Pacifique Canadien, recherché pour faux en écriture, a été arrêté ce matin, sur l'avenue Genevieve, à l'adresse de 10909, où il se faisait payer plus de \$100.00 en signant le nom d'autres employés de la compagnie.

L'AVOCAT DE TORONTO Toronto, 28. — L'avocat de la ville de Toronto ne sera pas choisi à la fin de l'exposition. Après cette date, des noms seront soumis au conseil qui fera son choix dans environ trois semaines. Le maire Geary se heurtera à une très vive opposition car certains échevins ont entrepris de faire accepter la situation à un avocat très en renom dans cette ville.

LA UNITED SHOE MACHINERY Boston, 29. — La comparaison devant un jury spécial de la 'United Shoe Machinery', accusée par le gouvernement de faire des affaires illégales et de faire payer à tort des droits de douane, a été renvoyée à huitaine sur la demande du procureur et des accusés.

UN BAMBIN SE NOIE DANS UNE CARRIÈRE Sinus Hamburg, bambin de dix ans, résidant avec ses parents au numéro 210 de la rue Saint-Hubert, s'est noyé hier après-midi dans une des nombreuses carrières du nord-est de la ville. Il était à se baigner avec trois camarades de son âge, qui ne savaient nager ni les uns ni les autres, et qui ne purent en conséquence le sauver. Il a été transporté à la morgue.

LA VERSION D'EDWARD MCGARR Edward McGarr, qui son fils accusait l'autre jour, en cour du coroner, d'avoir lancé une lampe à la tête de sa mère, a déclaré hier au coroner qu'il ne se souvenait pas de l'incident. Le corps de sa mère fut rapporté à l'hôpital général, où il est souffrant. Il prétend que la lampe a explosé et que pendant qu'il essayait d'étendre les flammes qui couvraient le corps de sa femme, son fils se sauva hors de la maison. Il fut lui-même obligé de sortir du brasier et d'abandonner sa femme pour sauver sa propre vie.

LES CADAVRES DES RUSSSES SONT ENTERRES Les onze cadavres des malheureux Russes qui s'étaient noyés dans le lac de l'alcool méthylique seront enterrés, ce matin, à 10 heures, au cimetière de Saint-Lambert. Sept furent enterrés hier et les quatre autres le seront aujourd'hui. Saint-Lambert en enterre six par sa part, ce qui lui coûtera environ cinquante piastres.

A PROPOS DE THEATRES M. le recorder Weir a rendu un jugement important hier. M. Lawand, gérant du Ing Edward Palace, 279 Saint-Laurent, comparait devant le recorder sous l'accusation d'avoir rempli les allées de son théâtre de spectateurs, une fois à la fois, dans toutes les loges, et d'avoir permis à des personnes d'entrer dans les allées de son théâtre. M. le recorder Weir a condamné à dix piastres d'amende ou à deux mois de prison, ajoutant que dans nos théâtres on ne doit pas vendre ce qu'on est convenu d'appeler des billets de 'standing room'. Les allées doivent être tenues libres en cas d'incendie.

CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX William Cudley, charretier, fut condamné à vingt piastres d'amende ou à deux mois, pour avoir conduit un cheval, blessé à deux endroits sur le dos.

LE SERVICE DES TRAMWAYS A partir d'aujourd'hui, les tramways de la rue Notre-Dame passeront sur la rue Marlborough, est et ouest, jusqu'à ce que le pavage fait sur la rue Notre-Dame à Maisonneuve soit terminé.

UN JEUNE HOMME DE VINGT ANS SE NOIE Zéphirin Hébert, âgé de 20 ans, et demeurant dans la rue Beaulieu, Ville Emard, s'est noyé hier soir vers cinq heures, à la Côte Saint-Paul. Il était sur le pont tournant quand celui-ci commença de s'élever pour laisser passer un bateau. Hébert croyant qu'il pouvait sauter sur la berge du canal, calcula mal son élan et tomba à l'eau. Il ne revint pas à la surface. On croit qu'il a dû donner de la tête contre le mur de la canal. Le mort fut porté de son domicile à l'hôpital général, où il fut déclaré mort.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Faits - Montréal

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m., jeudi, le 12 septembre, les soumissions pour la construction d'un pont de bois de charpente et de bois de charpente séparés, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul, à l'usage de la voie ferrée de la Côte Saint-Paul.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Quatre Trains Express par Jour MONTREAL, TORONTO ET L'EST. — 2.30 p. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m. Wagon buffet, salon et bibliothèques aux trains de jour; wagons-lits 'Pullman' éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

LES TRAINS LES PLUS BEAUX ET LES PLUS RAPIDES DU CANADA. — PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT. — FETE

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. DE MESLE, Gérant

DEMAIN

Beau et frais Toronto, 29. — Dans les provinces de l'Ouest, le temps se maintient frais et pluvieux.

Un attentat contre le président Taft

Une démente est arrêtée à Columbus, Ohio, ce matin, au moment où elle se préparait à tuer le président des Etats-Unis.

LE "POIGNARD SACRÉ"

(Service particulier) Columbus, Ohio, 29. — La police de Pittsburg a fait l'arrestation cet avant-midi d'une femme qui voulait assassiner le président Taft.

"Gyp the Blood" est-il à Montréal?

Ce bandit juif, accusé du meurtre du "gambler" Herman Rosenthal, se serait réfugié en notre ville, depuis une semaine.

CE QU'ON DIT A NEW-YORK

Harry Horowitz dit "Gyp the Blood" impliqué dans le meurtre Rosenthal et recherché sans succès par la police new-yorkaise depuis plusieurs semaines, est parvenu à Montréal.

LE CANAL DE PANAMA

La question du Canal de Panama rappelle le fameux différend canado-américain au sujet du Canal Welland. — L'histoire se répète après vingt ans. — L'égoïsme de l'oncle Sam — Laurier et Borden.

HISTORIQUE DES TRAITES CLAYTON — BULWER ET HAY — PAUNCFOTE

Il y a vingt ans, les gouvernements d'Ottawa et de Washington échangeaient des communications diplomatiques par l'intermédiaire de Downing Street.

En 1892, la difficulté était celle-ci: On prélevait un droit de 20 sous sur chaque tonne de grain qui passait par le canal Welland.

NEW-YORK, 29. — Le procureur de district Whitman enquête en ce moment au sujet d'une information qu'il a reçue.

CE QU'ON DIT A NEW-YORK (Service particulier) New-York, 29. — Le procureur de district Whitman enquête en ce moment au sujet d'une information qu'il a reçue.

Conversion au catholicisme New-York, 29. — William Jurney, pasteur de l'Eglise Protestante de Saint-Paul de Brooklyn, a embrassé la religion catholique.

Une ferme modèle dans Maskinongé IL EST POSSIBLE QUE LE GOUVERNEMENT EN ERIGE UNE PROCHAINEMENT. — LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE A LOUISEVILLE.

Mort violente d'un inconnu Québec, 29. — Un inconnu est décédé ce matin à l'hôtel-Dieu de cette ville, après avoir été frappé hier par un convoi du Québec et Lac St-Jean qui entrainait en gare.

La Côte des Neiges L'échevin Prud'homme, M. Jamin, inspecteur en chef de la Ville, et le représentant du Séminaire de Saint-Sulpice vont, cet après-midi, examiner le tracé d'une rue à travers les jardins du Collège de Montréal.

Il ne paie pas assez Quand tant de gens se plaignent que la Ville leur fait payer des taxes trop élevées, il se trouve un contribuable qui écrit aux évaluateurs qu'on ne lui demande pas assez cher.

Les travaux du port de Québec (Service particulier) Ottawa, 29. — Le ministère des Travaux Publics retourne les soumissions reçues pour l'extension de la Jetée Louise à Québec.

Ce qu'encaisse la Ville Pendant les premiers vingt jours du mois d'août, la ville a encaissé la somme de \$565,986, en taxes de toutes espèces.

Les ordures ménagères L'enlèvement des ordures ménagères ne se fera pas lundi, Fête du Travail; le surintendant n'envoie les fourgons que jeudi, aux endroits où ils passent d'habitude le lundi.

Une transaction d'un million

A été faite ce matin, à la suite de la vente du High School, propriété de la Commission des écoles protestantes.

QUINZE PIASTRES LE PIED

Le High School, qui est situé entre les rues Peel, Burnside et Metcalfe s'est vendu ce matin à l'encan, tel que convenu.

Police et Recorder

Le Roi de la cocaïne comparait. Frank Bailey, alias Fred. Smith, surnommé le "Roi de la cocaïne", a comparu ce matin en cour du Recorder.

Il ne boira plus sans la permission du Recorder. John Mahoney était traduit devant le Recorder Weir pour avoir refusé de pourvoir aux besoins de sa famille.

Une bonne arrestation. L'agent Richard vient de faire une arrestation très intéressante. En 1910, un Italien du nom de Pascoli Raspo se faisait larder de quatorze coups de couteaux par deux compatriotes.

Les servantes malhonnêtes. Grace Fletcher, qui s'était engagée au service de Madame Francis Rey Hamilton, n'était pas dans la demeure de sa nouvelle maîtresse depuis une heure et demie qu'elle s'enfuit emportant avec elle des vêtements appartenant à sa maîtresse et valant environ \$3.50.

Ce n'était pas l'endroit. James Griffin s'était permis de s'enivrer et d'aller caver son vin dans l'église du Gesù. Arrêté par le constable Poirier et conduit devant le recorder, il apprit à ses dépens que le lieu saint n'est pas un endroit où aller dormir.

L'importation de la cocaïne au Canada POUR LES QUATRE DERNIERS MOIS ON Y CONSTATE UNE AUGMENTATION DE 20% SUR LA PERIODE CORRESPONDANTE DE L'AN DERNIER.

La première naissance Mme Emile Bernadet, femme du surintendant des parcs et squares, est survenue ce matin, mère d'une jolie petite fille.

Ecoles bilingues dans l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario facilite les moyens à ceux qui désirent enseigner dans les écoles bilingues.

L'ETUDE ET LA PRATIQUE

(Service particulier) Toronto, 29. — Dans le but de fournir des professeurs compétents aux écoles bilingues de la province, le Département de l'Education annonce qu'il paiera les frais de transport et \$3 par semaine, aux élèves-instituteurs qui iront suivre les cours des écoles modèles anglo-françaises, à Ottawa, Vankleek Hill et Sturgeon Falls.

Le chef Carpenter nous quittera en septembre. Le directeur de notre Subdivision Municipale a accepté le poste de chef de police d'Edmonton au salaire de \$4,000 par année.

Le directeur de notre Subdivision Municipale a accepté le poste de chef de police d'Edmonton au salaire de \$4,000 par année.

Les camions automobiles. La Ville veut empêcher que les pavares soient détériorés par les camions automobiles à vapeur et les camions à roues libres.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

LA BOURSE (Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier.

Les ouvriers à Notre-Dame

Dimanche soir, à l'église Notre-Dame, aura lieu la célébration religieuse annuelle de la fête du Travail.

Le R. P. Drummond, S. J., fera le sermon de circonstance. On s'attend à ce qu'il y ait plusieurs milliers d'ouvriers à la cérémonie.

Le R. P. Drummond, S. J.

L'EMINENT JESUITE QUITTERA NEW-YORK POUR VENIR HABITER GUELPH, ONT.

Guelph, Ont., 29. — On vient de recevoir de Montréal une dépêche que le R. P. Drummond, S. J., sera transféré de New York à Guelph.

La rentrée de M. Perron dans la politique provinciale

ELLE SE FERAIT A LA SUITE DE LA NOMINATION DE M. AMEDEE GEOFFRION AU POSTE DE RECORDER DE LA VILLE DE MONTREAL.

Québec, 29. — Dans les cercles ministériels, on dit que la nomination de M. Geoffrion comme recorder de Montréal signifie la rentrée de M. Perron dans la politique provinciale.

M. A. Trudel, greffier en loi

Ottawa, 29. — M. A. Trudel, avocat de Montréal, vient d'être nommé assistant greffier en loi au département des Travaux Publics.

Pour l'annexion de Valois à la Pte-Claire

A 8 heures demain soir aura lieu au Théâtre Saint-Louis, à Valois, une assemblée ayant pour objet de décider s'il est opportun d'annexer Valois et Lakeside à la Pointe-Claire.

Plus de sirènes

A sa prochaine séance, le Conseil Municipal mettra à l'étude le règlement suivant: Les voitures du service des inondées de la Cité, les voitures de patrouille de la police, les voitures de patrouille des compagnies de tramways ou d'éclairage, les voitures des ambulances des hôpitaux pourront seules être munies de sirènes ou sifflets d'alarme.

CONGRÉGATION DES ENFANTS DE MARIE DU GESU

Il y aura réunion le dimanche, 1er septembre, à 2 heures 1/4, et le 8 septembre, aura lieu l'ouverture de la retraite à 7 h. 1/4 du soir.

GARÇONS

On demande quatre garçons comme messagers, s'adresser au "Devoir" 71a rue St-Jacques.

"La rançon de la gloire"

La DEVOIR commencera samedi la publication d'un nouveau feuilleton. "LA RANÇON DE LA GLOIRE" est une oeuvre éminemment intéressante. On a bien voulu nous dire souvent que les feuilletons de DEVOIR sont aussi intéressants que variés. Celui que nous commencerons samedi ne fera pas exception.

LA BOURSE

(Service particulier) New-York, 29. — A l'ouverture de la Bourse ce matin le marché était très irrégulier. La majeure partie des valeurs en vogue est à la baisse, particulièrement l'Amalgamated, le Louisville, le Nashville, le Northern Pacific et le Pittsburg. Il s'est vendu 4,000 parts du Steel qui était à la hausse d'une fraction. Le Great Northern Ore et le Pacifique Canadien sont également à la hausse.